

Rapport du plan de pilotage

Identité

<i>Rapport du plan de pilotage</i>		<i>Création et mise en oeuvre</i>	
N° Fase	337	Initié le	22/02/2020
Acteur	École	Début de la mise en oeuvre	

Signalétique - Contacts

Signalétique		Contacts	
<i>Caractère géographique</i>		<i>Données de contact</i>	
Numéro Fase	337	Téléphone	02-521 78 01
Nom	Ecole primaire n°11 - Aux Sources du Gai Savoir	Télécopie	02-523 90 25
Adresse	Chaussée de Ninove, 1001 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN	Email	ec000337@adm.cfwb.be
Zone	BASSIN DE BRUXELLES	<i>Direction</i>	
Réseau	Subventionné communal	Nom	EL MAFTOUHI
<i>Type d'enseignement</i>		Prénom	Ehsan
Niveau	Fondamental ordinaire	Téléphone	02-521 78 01
Caractère	Non Confessionnel	Email	ec000337@adm.cfwb.be
Confession	Néant	<i>Vérification</i>	
Organe de représentation	CECP	Nom	BERTRAND
<i>Restructuration-Fusion</i>		Prénom	Catherine
Restructuration	Non	Téléphone	0477/17 23 28
Changement de catégorie	Non	Email	catherine.bertrand@cfwb.be
Changement de profil	Non		

Plan de pilotage

DCO		Directeur/directrice de zone	
Nom	LINDEN	Nom	EL ABDI
Prénom	Sandie	Prénom	Otman
Téléphone		Téléphone	
Email	sandie.linden@cfwb.be	Email	otman.elabdi@cfwb.be

Implantations

N°FASE	Rue	N°	CP	Localité	Classe ED
643	Chaussée de Ninove	1001	1080	MOLENBEEK-SAINT-JEAN	7

PO

Signalétique du PO

<i>Descriptif</i>	
Numéro FASE du PO	1182
Dénomination	Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean
<i>Coordonnées</i>	
Adresse	Rue du Comte de Flandre 20
CP	1080
Localité	MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Province
Téléphone
Télécopie
Email

BRUXELLES-CAPITALE
02-412 36 97/96
02-412 36 84
po001182@adm.cfwb.be

Présentation

L'école 11 « Aux sources du Gai Savoir » est une école communale primaire de Molenbeek-Saint-Jean. Elle est située chaussée de Ninove 1001. Elle se trouve à proximité du ring (sortie 13) de Bruxelles et à la lisière de Dilbeek. A proximité du parc iconique du Scheutbos et de la maison de la nature, l'école est entourée d'espace vert. Une école fondamentale francophone et néerlandophone sont implantées aux abords de l'école (Saint Martin et Sint-Martinus).

Depuis sa création jusqu'au 1 septembre 2012, l'école 11 était une école fondamentale de la classe d'accueil à la 6e primaire. Sur le site de l'école se trouvait également l'école communale néerlandophone Paloke. Ces deux écoles communales ont depuis toujours été implantées sur ce site.

En 2012, il y a eu une scission de l'école 11 en deux écoles. L'école 11 et 12. L'école 11 « Aux sources du Gai Savoir » est devenue une école primaire de la deuxième année à la sixième année primaire. L'école 12 « Aux petites sources du Gai savoir » est une école fondamentale de la classe d'accueil à la première année primaire.

Les lieux habitent trois écoles différentes (Ecole 11, Ecole 12 et Paloke) . L'école 11 est pavillonnaire. Elle dispose de 18 locaux qui sont en cours de rénovation, d'un réfectoire, d'une salle de gymnastique, d'une salle des professeurs, d'un secrétariat, d'un bureau pour l'assistante sociale et l'éducatrice et d'un bureau pour la direction. Différents espaces sont partagés avec les deux autres écoles. Un concierge a également une loge sur le lieu.

L'école dispose d'une cour de récréation, d'une plaine de jeux et d'un espace vert (étang, verger...).

Etant donné le problème de mobilité lié, entre autres, au nombre d'écoles implantées dans le quartier, un kiss and ride est organisé de 7h à 9h00. Un parking d'une vingtaine de places est prévu pour l'ensemble du personnel des trois écoles communales.

L'école 11 n'est pas une école à encadrement différencié, bien qu'elle tend à le devenir. En 2020, elle se situait à un indice socio-économique (ISE) de 9. Il s'agit d'une école cosmopolite. Plusieurs élèves (115) bénéficient du Fla et l'école compte 6 élèves primo-arrivants. Deux élèves sont en intégration.

L'école accueille environ 300 élèves répartis dans 14 classes. Historiquement, il y avait trois classes par niveau d'enseignement. En septembre 2018, il y a eu deux classes par niveau mais cela ne sera plus le cas à la rentrée 2023 puisqu'il y aura, à nouveau, trois classes par année d'enseignement.

Pour assurer les apprentissages des enfants et leur bien-être, l'équipe est constituée de 14 titulaires, 2 professeurs d'éducation physique, 1 professeur de néerlandais, 4 professeurs sans charge de classe (Fla, projet lecture, adaptation...), une coordinatrice extra-scolaire, 10 animateurs, une éducatrice, une assistante sociale, une secrétaire, un concierge, une équipe de techniciens de surface et une direction d'école qui est en fonction depuis novembre 2020.

Bien que les cours débutent à 8h15, l'école ouvre ses portes le matin à 7h00. Une garderie est organisée à partir de cette heure-là. Une récréation d'un quart d'heure se déroule de 8h00 à 8h15 sous la surveillance des enseignants.

Les cours commencent à 8h15. La récréation de la matinée se déroule de 10h00 à 10h30 (P2-P3 de 10h00 à 10h15 et P4 à P6 de 10h15 à 10h30) sous la surveillance des enseignants. Le temps de midi s'organise de 11h50 à 13h30 où un repas chaud, en collaboration avec les Cuisines Bruxelloises, est proposé aux enfants. La surveillance des repas est garantie par les animateurs et/ou certains enseignants volontaires. La fin des cours est prévue à 15h20 et une garderie est organisée de 15h30 à 18h00. Le mercredi, les cours se terminent à 11h50. Une garderie est prévue de 12h00 à 18h00.

Afin d'échanger sur différents sujets liés à la vie scolaire, des concertations sont organisées tout au long de l'année. Elles sont hebdomadaires et se déroulent, en général, sur le temps de midi. Un calendrier est établi en début d'année scolaire. Le jour varie de semaine en semaine.

Par ailleurs, il y a d'autres instances où il y a des échanges concernant la vie de l'école. En effet, le conseil de participation est convoqué tous les trimestres, le conseil de classe est organisé deux fois par an, le conseil d'école se déroule tous les mois.

L'école 11 est une école qui collabore avec plusieurs partenaires extérieurs à qui elle fait appel en fonction des besoins (santé, bien-être, citoyenneté, sport...). Nous collaborons de façon étroite avec le PMS, le PSE et différents services d'aide à l'enfance.

Durant le temps scolaire, différentes associations proposent des activités à l'école (Motic, la maison de la nature, la maison de la culture, Molem Sports, CapSciences...)

L'école collabore également dans le cadre des intégrations avec deux écoles (Ecole du parvis et Le Tremplin)

Durant le temps extra-scolaire, plusieurs partenariats existent.

Dans le cadre des ateliers DAS (Dispositif d'Accrochage Scolaire), nous collaborons avec une sophrologue et Singing Molenbeek (chorale).

En outre, des cours de dessins proposés par l'académie de dessin et de musique de Molenbeek-Saint-Jean sont également organisés. L'Ambassade Italienne propose des cours sur le temps de midi. Grâce à un partenariat avec Schola ULB, des ateliers sont proposés aux enfants pour se familiariser avec le français. L'AGPM (association sportive) propose également

différentes activités sportives.

Certaines activités proposées durant l'extra-scolaire sont animées par les enseignants. En effet, ceux-ci assurent des ateliers DAS (cuisine, jeux de société, écriture...) et l'étude dès la 3e primaire.

Depuis peu, l'école bénéficie de périodes Fla. En 2020, elle dispose de 24 périodes réparties entre les élèves de la P3 à la P6. L'organisation de celles-ci varie selon les besoins.

En P2, les enseignants ont participé à un projet en lecture en collaboration avec l'ULB. L'école a également participé à un projet « Ne tournons pas autour du pot » pour améliorer et sensibiliser les élèves au respect des sanitaires.

L'organisation et la vie de l'école s'articule sur des principes de démocratie, de neutralité, d'équité, de solidarité et de respect de chacun.

		<u>Pièce(s) jointe(s)</u>
Site internet de l'établissement		
Présentation de l'établissement		<i>Projet d'établissement_Ecole011.pdf, plan de l'école.pdf, fascicule.pdf</i>
Convention d'accompagnement	Oui	<i>convention.pdf</i>
Concertation avec le CPMS	Non	

État des lieux et diagnostic

Indicateurs

Données relatives à la structure, l'encadrement et la population scolaire

Dynamique collective

Apprentissages

Parcours des élèves

Climat scolaire

Analyse globale des indicateurs

En analysant les différents indicateurs communiqués par la Fédération Wallonie Bruxelles, nous avons pu mettre en avant les éléments suivants:

- La structure des effectifs

Le nombre d'élèves a tendance à diminuer au sein de l'école depuis l'année 2018. Bien que le taux de sortants semble élevé, il est à relativiser parce que la scission de l'école en P1/P2 ne prend pas en compte les élèves de la P1. La particularité de l'école 11 d'accueillir les enfants, dès la 2e primaire, implique que pour les parents, il est plus facile de changer d'école et l'offre est importante dans le quartier. Le taux de sortants en P5/P6 correspond essentiellement au départ des P6 vers l'enseignement secondaire. Le nombre d'élèves en P5/P6 est plus élevé que le nombre d'élèves présents en P1/P2. Il est à noter que l'école n'a pas de classe en P1.

Nous pourrions mettre en relation cette donnée avec "le taux de sortants vers le spécialisé", "le taux d'exclusion définitive" qui eux sont soit en baisse, soit en-dessous des écoles de même catégorie soit les deux. Les changements tant au niveau du personnel (plusieurs directions...), structurel (ISE) et familial (une population qui retourne au pays d'origine ou qui quittent Bruxelles) sont des hypothèses sur lesquelles l'école n'a pas de levier qui expliquerait cette diminution de population.

Par ailleurs, il est à noter que le taux des élèves orientés vers l'enseignement spécialisé diminue et a toujours été en dessous des écoles de même catégorie. Parallèlement, le nombre d'élèves en intégration augmente. Ce qui représente une force pour l'école.

Le nombre d'élèves primo-arrivants ne cesse d'augmenter au fur et à mesure des années. L'indice socio-économique de l'école a fortement diminué.

- La dynamique collective

En ce qui concerne les informations relatives à la dynamique collective, il apparaît que le taux d'absentéisme du personnel est en-dessous des écoles de même catégorie mais à tendance à augmenter. Il faut tout de même nuancer cette augmentation parce qu'elle regroupe tout type d'absence et que nous sommes dans un contexte de crise sanitaire (quarantaine...) Par contre, il est annoté que le nombre de direction est élevé et bien au-delà des écoles de même catégorie.

- Apprentissage

Les indicateurs révèlent des faiblesses au niveau de l'aspect "Apprentissage" et qui feront l'objet d'une analyse et d'une réflexion sur les actions à mener dans le cadre de ce plan de pilotage.

En effet, il apparaît que les résultats moyens au CEB en français, en mathématiques et en éveil sont en-dessous des écoles de même catégorie. Parallèlement, le taux des 10% des élèves les plus faibles augmente et est très élevé par rapport aux écoles de même catégorie. La dispersion des résultats aux épreuves du CEB est élevée par rapport aux écoles de même catégorie et a tendance à augmenter.

- Parcours des élèves

Le taux d'élèves entrants et le taux d'élèves sortants sont quasi équivalents. Nous accueillons davantage les élèves issus de l'enseignement spécialisé. Ce qui représente une force. Il n'y a pas d'exclusion et le taux de redoublement internalisé est au-dessus des écoles de même catégorie. Ces domaines sont également des forces au sein de l'école. Nous accueillons également de plus en plus d'enfants avec un retard scolaire.

- Climat scolaire

Le taux d'absentéisme est élevé comparativement aux écoles de même catégorie. Cet aspect représente une faiblesse que nous mettrons en lien avec l'enquête miroir.

Pièce Jointe:

Thématiques transversales

Pratiques collaboratives

Libellé

Les concertations

Saisie terminée

Oui

Description

Toutes les semaines, une concertation est organisée. Elle se déroule soit sur le temps de midi de 12h15 à 13h15 soit après l'école de 15h45 à 17h15. Lors des concertations collectives, différentes thématiques sont abordées pour répondre à différents besoins liés à l'école tant au niveau des apprentissages qu'au niveau organisationnel.

Le calendrier des concertations est présenté à l'équipe en début d'année scolaire .

Implantations

643

Libellé

Utilisation des applications Microsoft

Saisie terminée

Oui

Description

L'équipe utilise différentes applications de Microsoft pour travailler.

L'équipe utilise Drive pour partager des documents et travailler sur ceux-ci.

La crise sanitaire a poussé l'équipe à davantage collaborer en utilisant des outils numériques. Une partie de l'élaboration du plan de pilotage s'est faite sur Teams.

Implantations

643

Plan de formation

Libellé

Les formations

Saisie terminée

Oui

Description

Les formations volontaires sont choisies par les enseignants de manière aléatoire mais toujours au service des élèves. Une réflexion est à mener à ce sujet pour que celles-ci soient au service des actions à venir et que le contenu soit partagé avec les collègues.

Les formations obligatoires auront pour objet l'élaboration du plan de de pilotage. L'organisation des formations est liée aux règles sanitaires qui changent régulièrement.

Implantations

643

Tronc commun

Libellé

Formation sur le tronc commun

Saisie terminée

Oui

Description

Les enseignants de P2 et le professeur d'éducation physique ont suivi la formation organisée par l'IFC. La direction a suivi une formation et un webinaire sur le tronc commun

Implantations

643

Libellé

Le passage P6 et secondaire

Saisie terminée

Oui

Description

Une présentation de l'organisation de l'enseignement secondaire est faite aux élèves de P6 en collaboration avec le PMS. En dehors du contexte lié à la crise sanitaire (pas de rassemblement...), l'école organise une réunion d'information aux parents sur l'enseignement secondaire et fournit le formulaire unique d'inscription.

Implantations

643

Thématiques

Les actions pédagogiques : réussite et maîtrise des apprentissages

Libellé

Les actions pédagogiques

Saisie terminée

Oui

Description

Les différentes actions pédagogiques déployées pour conduire les élèves vers la réussite s'articulent de la manière suivante :

- La différenciation :

La différenciation se présente sous différentes formes au sein de l'école. Il y a :

- la création de groupes de besoin où les titulaires du même niveau d'enseignement et un professeur sans charge de classe se répartissent les enfants en fonction des besoins de ceux-ci et travaillent une même compétence. Cela se fait une à deux fois par semaine selon l'année d'enseignement.

- Le co-titulariat où un enseignant donne la leçon et un autre vient en soutien aux enfants présentant des lacunes

- L'utilisation du plan de travail, l'enseignant enseigne à un demi-groupe de la classe pendant que l'autre demi-groupe travaille de manière autonome sur son plan de travail.
 - La mise en place du tutorat entre pairs, les élèves s'entraident lors de moments prévus à cet effet où l'enseignant s'occupe également de certains enfants.
 - Une diversification de la présentation des supports proposés aux élèves (format, matériel...)
- La présence de personnel en soutien est dû aux heures attribuées durant la crise sanitaire Covid et les heures que les titulaires doivent prêter durant lesquelles leurs élèves suivent le cours de néerlandais.

- L'évaluation :

Tout au long de l'année, les enseignants rendent compte aux enfants de leur avancement sous différentes formes :

- Un feed-back positif est fait de manière régulière)
- Des moments d'explications complémentaires sont ritualisés suite à une évaluation et/ou l'observation des lacunes rencontrées
- Un bulletin sommatif est accompagné d'une réunion où l'enfant et le parent ont un retour sur le travail (les réunions ont lieu trois fois par an)

Implantations

643

Les dispositifs d'accrochage scolaire

Libellé

Les dispositifs d'accrochage scolaire

Saisie terminée

Oui

Description

Les dispositifs d'accrochage scolaire

Plusieurs dispositifs sont mis en place pour favoriser l'accrochage scolaire

- Les ateliers DAS (Dispositif d'Accrochage Scolaire)

L'école introduit un projet pour obtenir une subvention d'une durée de 3 ans. Les objectifs sont les suivants

Objectif 1 : Renforcer l'engagement psychosocial des enfants et des jeunes

Objectif 2 : Favoriser l'engagement pédagogique des enfants et des jeunes

Objectif 3 : Réaliser une transition plus fluide aux moments cruciaux du parcours scolaire

Les ateliers proposés sont :

- La sophrologie

L'atelier sophrologie a des répercussions positives sur la vie quotidienne des enfants avec le développement d'outils leur permettant de mieux se respecter et de prendre davantage de responsabilités. L'atelier sophrologie travaille des techniques de concentration, de tonus visant à faire prendre conscience aux enfants de leur attitude pour ainsi maximiser leurs chances de réussite. Il a lieu deux fois par semaine.

- Les jeux de société

L'atelier jeux permet aux enfants de faire de la lecture fonctionnelle, d'appliquer des règles, d'utiliser des stratégies...

- La chorale

L'atelier chorale permet aux enfants d'acquérir une technicité et une attention qui est nécessaire dans tous les apprentissages.

- Le net-ball

L'atelier netball permet également de travailler sur les règles mais également la coopération nécessaire à l'apprentissage.

- « Je joue avec les mots »

L'atelier « je joue avec les mots » permet de dédramatiser le langage écrit et de réconcilier les enfants avec les productions d'écrits

- L'atelier conte et cuisine

L'atelier permet d'allier à la fois la lecture plaisir, la lecture fonctionnelle et la réalisation d'une recette. Il permet de développer le langage et d'ouvrir les enfants vers l'extérieur. Le principe est de partir de conte traditionnel de différentes origines et de faire le lien avec différentes cultures.

Tous les ateliers permettent le travail du langage sous différentes formes (corporel, oral, écrit...) pour atteindre un objectif précis (donner du plaisir, collaborer, s'écouter, produire ...)

Tous les ateliers ont pour vecteur commun le développement de la confiance en soi chez des enfants parfois scolairement fragilisés. Les moments cruciaux du parcours scolaire sont nombreux pour ces enfants chez qui un risque de décrochage est permanent. Ce travail régulier, autour d'ateliers divers mais se tournant vers un objectif de meilleure connaissance de soi et de ses moyens, permet de travailler cette transition tout au long de l'année.

Certains enseignants proposent également des activités pédagogiques durant le temps de midi. Il s'agit d'atelier jeux, danse, musique et lecture.

Parallèlement aux activités extra-scolaire, il y a un travail sur la « motivation » et sur les émotions qui se fait dans les classes. Les enseignants proposent des activités ritualisées sous forme de jeux et de défis d'apprentissage

Par ailleurs, l'école propose également une étude de la P3 à la P6 où les enfants peuvent effectuer leurs devoirs et leur cahier de connaissance. Il s'agit d'y représenter et/ou de transférer différents apprentissages effectués durant la journée.

En outre, l'école utilise différentes ressources pour accrocher les enfants aux apprentissages. Il arrive très régulièrement que face à une lacune spécifique, un groupe de remédiation « d'urgence » s'organise pour les élèves en difficulté.

L'école fait régulièrement appel aux parents pour trouver des solutions lors d'un décrochage éventuel. Il y a en permanence une assistante sociale et une éducatrice qui veille au suivi de la régularité des élèves.

Le PMS organise également une permanence hebdomadaire au sein de l'école.

Implantations

643

Les dispositifs d'adaptation et d'encadrement spécifiques

Libellé

Adapation, soutien, encadrement spécifique

Saisie terminée

Oui

Description

Différents dispositifs d'adaptation et d'encadrement spécifiques sont pratiqués au sein de l'école.

De manière générale, dans chaque niveau d'enseignement des groupes de besoins sont mis en place pour soutenir les élèves tant en mathématique qu'en français. Ceux-ci bénéficient de l'aide des professeurs sans charge de classe. En outre, les professeurs de la P3 à la P6 sont en soutien dans les classes en co-titulariat, lorsque leurs élèves ont cours de néerlandais.

Par ailleurs, un dispositif spécifique est mis en place pour les élèves bénéficiant de l'encadrement Fla et/ou ayant le statut de primo-arrivant.

Ces enfants bénéficient en moyenne de 8 périodes où ils sont regroupés de la P2 à la P6 en fonction de leur niveau. De cette manière, ces élèves travaillent le langage dans un espace qui est aménagé "comme à la maison".

L'école bénéficie de manière exceptionnelle des heures "Covid" et d'un certains nombres de FLA. Cela permet de soutenir les élèves dans les difficultés rencontrées au niveau du langage et de favoriser les moments de cotutariat.

Implantations

643

Les aménagements raisonnables et l'intégration

Libellé

Les aménagements raisonnables et intégration

Saisie terminée

Oui

Description

Les aménagements raisonnables et l'intégration

L'équipe éducative met en place différents aménagements raisonnables. Certains enfants bénéficient des aménagements raisonnables parce qu'ils ont été diagnostiqués par un professionnel (logopède, neuropsychologue, neuropédiatre...). Cependant, les enfants qui n'ont pas été vus par un professionnel, en bénéficient tout autant lorsque l'enseignant estime cela nécessaire. Les aménagements proposés sont :

- adaptation des supports (police d'écriture, format A3, impression recto...)
- adaptation de la charge de travail
- adaptation du matériel (guide de lecture, pédaliers, casques anti-bruit, plans inclinés, tablettes)
- utilisation d'outils individualisés (abaque, crayons...)
- collaboration régulière avec les personnes extérieures qui suivent les élèves (logo, psychologue...)

Par ailleurs, deux élèves sont en intégration. La collaboration avec les deux écoles d'enseignement spécialisé permet aux deux élèves concernés de bénéficier de l'aide d'une logopède, d'une neuropsychologue...L'expertise des intervenants a pu aider tous les enfants.

Implantations

643

L'orientation des élèves

Libellé

néant

Saisie terminée

Oui

Description

néant

Implantations

643

L'éducation à la citoyenneté, la santé, aux médias, à l'environnement

Libellé

Education à la citoyenneté, à la santé, aux médias, à l'environnement

Saisie terminée

Oui

Description

L'éducation à la citoyenneté, à la santé, aux médias, à l'environnement

L'école organise différentes actions pour développer l'éducation à la citoyenneté, la santé aux médias, à l'environnement :

- un conseil de coopération (une fois par semaine dans chaque classe)
- un conseil d'école (une fois par mois)
- un conseil communal des enfants organisé par la cellule pédagogique de la commune et qui regroupe des délégués de toutes les écoles de l'enseignement communal francophone (3 par an)
- des ateliers avec des intervenants extérieurs (ASBL Trait d'union - Motic - projet avec la police Pat'rouille – Cap sciences...)
- des animations avec le PSE dans le cadre de la promotion à la santé (hygiène des dents, prévention écrans, pyramide alimentaire, EVRAS...)
- des animations en partenariat avec la Maison de la Nature
- une aide à différentes associations
- l'utilisation par certains membres de l'équipe des outils de « Graine de médiateur »

Implantations

643

La prévention et la prise en charge des discriminations et violences

Libellé

La prévention et la prise en charge des discriminations et violences

Saisie terminée

Oui

Description

Afin d'agir de manière préventive sur la violence et tout forme de discrimination, l'école utilise plusieurs moyens :

- la prise en charge des soucis disciplinaires et comportementaux par l'éducatrice
- la mise en place d'atelier de communication non violente au sein des classes
- la mise en place de plusieurs animations de prévention contre le harcèlement en P5/P6
- l'organisation de récréation en deux temps. Une récréation prévue pour les P2-P3 et une récréation pour les P4-P5-P6
- la séparation de la cour de récréation en différentes zones avec des règles spécifiques pour chacune des zones (zone ballon, zone jeu, zone calme)
- l'intervention des équipes mobiles de la FWB en cas d'absences régulières des élèves
- le partenariat avec le Foyer (aide population Roms)
- l'organisation des « Cafés parents » tous les mois autour d'une thématique liée à l'enfant (le jeu, le redoublement, les devoirs, les troubles d'apprentissages, la gestion des écrans, les émotions, la confiance en soi, le sommeil...)

Implantations

643

L'insertion des outils numériques

Libellé

L'insertion des outils numériques

Saisie terminée

Oui

Description

10-10-2022

L'insertion des outils numériques

Au fur et à mesure des années, l'école s'équipe de plus en plus en matériel numérique. Actuellement, il y a :

- 6 TBI sans connexion internet et un ordinateur portable reçu avec chaque TBI
- 7 tablettes
- Des Mp3 pour réaliser des savoirs-écouter lorsque les élèves travaillent sur leur plan de travail

Une partie de la communication se fait par le biais d'outils numériques :

- Toutes les classes sont représentées sur Klassly et reliées par un compte Klassboard
- Tous les enseignants et élèves possèdent un compte office 365 relié à l'école
- La communication enseignant-direction se fait essentiellement par mail et TEAMS

Implantations

643

L'accueil et l'accompagnement des nouveaux enseignants

Libellé

L'accueil et l'accompagnement des nouveaux enseignants

Saisie terminée

Oui

Description

L'accueil et l'accompagnement des nouveaux enseignants

Le jour ouvrable avant la rentrée scolaire se déroule une réunion de rentrée où le personnel est convié. Cette réunion vise plusieurs objectifs :

- La présentation des membres de l'équipe
- La présentation du fonctionnement général de l'école (horaire, planning de concertation, fonctionnement des déplacements...)
- La présentation du vade-mecum

Au sein de l'école, de manière structurelle, deux enseignants sont référents pour accompagner les nouveaux enseignants.

La direction accompagne également les nouveaux enseignants dans leurs pratiques professionnelles.

Un entretien annuel a lieu avec la direction. Celui-ci se déroule après une visite de classe et un document à compléter (voir pièce-jointe)

Chaque enseignant a un portfolio reprenant différentes parties (se présenter, se former, sa fierté...)

Au niveau communal, la cellule pédagogique accompagne les nouveaux enseignants. Elle organise une réunion d'information et une visite de la commune pour toutes les nouvelles personnes engagées.

Implantations

643

Liste des pièces jointes :

- grille 13 compétences_ entretien 1.pdf

Le partenariat et la collaboration avec les parents

Libellé

10-10-2022

Le partenariat et la collaboration avec les parents

Saisie terminée

Oui

Description

Le partenariat et la collaboration avec les parents

Les parents étant un partenaire essentiel pour l'école différents moyens sont utilisés pour nourrir la collaboration parents-école :

- des réunions des parents sont organisées durant l'année scolaire (4)
- des contacts réguliers se font via l'application Klassly
- quatre conseils de participation sont organisés par année scolaire
- une permanence quotidienne de 8h à 9h et de 15h à 16h
- des entrevues régulières ont lieu en cas de problème disciplinaire, d'absentéisme, pédagogique, relationnel... (éducatrice, AS, professeur de remédiation/fla, enseignant, direction)
- d'un partenariat avec le CPMS en cas de situation complexe
- d'un partenariat avec le PSE pour les problématiques liées à la santé.

Implantations

643

L'apprentissage et l'accès à la culture et à la lecture

Libellé

L'apprentissage et l'accès à la culture et à la lecture

Saisie terminée

Oui

Description

L'école étant éloignée des bibliothèques communales, il est difficile de s'y rendre régulièrement avec les enfants. Depuis quelques années, l'école organise une fois par an une foire aux livres où les enfants ont la possibilité de consulter des livres et/ou de les acheter.

Différents moyens sont également utilisés pour favoriser l'apprentissage de la lecture :

- 15 minutes lecture tous les vendredis : tout le personnel lit.
- l'utilisation de la méthode Sacha en P1/P2
- l'utilisation des « Alphas » en vue de poursuivre le continuum pédagogique avec les P1
- la création de groupes de lecture (élèves lecteurs et non-lecteurs)

Implantations

643

L'apprentissage et l'accès aux sports

Libellé

L'apprentissage et l'accès aux sports

Saisie terminée

10-10-2022

Oui

Description

Différents dispositifs sont mis en place pour favoriser l'apprentissage et l'accès aux sports :

- des compétitions inter-écoles (cross, football, netball, natation)
- deux ateliers DAS sportifs
- la marche parrainée
- des activités sportives organisées par l'AGPM durant le temps extra-scolaire
- la participation à l'Urban Games

- des cours de natation une semaine sur deux et 2 périodes d'éducation physique par semaine

L'infrastructure proposée à l'école n'est pas suffisante pour les élèves. Il y a une salle de sport pour les trois écoles implantées sur le site. Pour cette raison, les classes de la P4 à la P6 ont les cours d'éducation physique dans des salles communales.

Implantations

643

Les partenariats noués avec les entreprises et employeurs

Libellé

néant

Saisie terminée

Non

Description

néant

Implantations

643

La maintenance et l'amélioration des infrastructures scolaires

Libellé

La maintenance et l'amélioration des infrastructures scolaires

Saisie terminée

Non

Description

Le bâtiment appartient à la commune de Molenbeek. Certains pavillons sont vétustes et sont destinés à être remplacés. Lorsqu'il y a des problèmes techniques, nous faisons appel à différents services de la commune. Selon les problèmes auxquels nous sommes confrontés, le temps de résolution varie.

Une problématique importante est l'espace sanitaire. Il n'y pas assez de toilettes par rapport au nombre d'enfants accueillis et elles sont mixtes.

Implantations

643

La politique de l'établissement en matière de frais scolaires

Libellé

La politique de l'établissement en matière de frais scolaires

Saisie terminée

Oui

Description

La politique de l'école concernant les frais scolaires est d'être transparent. Pour cette raison, une liste de prévision des sorties et des frais est communiquée aux parents en début d'année scolaire.

Concernant, le matériel scolaire, il est fourni aux enfants. Une liste complémentaire est suggérée aux parents sans aucune obligation d'achat.

Pour effectuer différents projets en classe, chaque enseignant a un budget de 15€ par enfant. Celui-ci permet d'acheter du matériel de « bricolage », des denrées alimentaires...

Implantations

643

Autres éléments

Afin d'affiner notre analyse sur les faiblesses mises en avant, entre autres, grâce aux indicateurs, nous avons utilisés

- Les EENC des élèves de P3 et de P5:

En français en 2016-2017:

La moyenne des résultats en lecture est dessous de la moyenne des résultats des écoles de la fédération, hors encadrement différencié voir même à encadrement différencié. Les moyennes sont moins élevées en lecture qu'en écriture (à nuancer en fonction des classes). La dispersion reste importante.

En mathématique en 2017-2018:

Les résultats sont bien en dessous des moyennes de comparaison (FWB- hors ED-ED). Les résultats semblent moins élevés en grandeurs. La dispersion semble également importante et varier d'une classe à l'autre.

- L'enquête miroir:

Pour faire le lien avec un taux d'absentéisme élevé, nous faisons le parallèle avec différents points de l'enquête miroir: Les enfants, les parents et l'équipe éducative indiquent qu'ils observent de la violence physique entre les élèves dans l'école. Le score est élevé. On peut également faire un lien avec la présence de vol au sein de l'établissement. Les résultats peuvent tout de même être nuancé par le fait que les résultats concernant les règles de conduite sont clairement définies et respectées atteignent un score élevé pour les trois et rejoignent les scores de comparaison.

Par ailleurs, l'enquête "Miroir" révèle un besoin de faire des parents des partenaires et qu'il y ait plus de collaboration entre enseignants sur les pratiques pédagogiques.

Liste des pièces jointes :

- Enquête Miroir.pdf
- EENC.pdf

Diagnostic

Analyse effectuée pour identifier les forces et les faiblesses se trouvent en pièce jointe.

Lors de l'élaboration de notre plan de pilotage, nous avons identifié cinq faiblesses :

Faiblesse 1: Les résultats en français sont moins élevés que ceux des élèves des écoles de même catégorie au CEB.

Au fur et à mesure des années, les résultats moyens des élèves en français au CEB ont tendance à diminuer et être de plus en plus en-dessous des écoles de même catégorie. Cela se confirme également avec les résultats des EENC de la P3 et de la P5. C'est la faiblesse que l'équipe travaillera en année 1. Elle nous semble être la pierre d'achoppement de l'école puisqu'elle se répercute sur les autres faiblesses.

Les causes racines identifiées sont:

CR1 : le manque de formation de FLA/FLE et FLSCO

CR2 : nous ne communiquons pas assez de manière explicite les stratégies de lecture

CR3 : les élèves n'ont pas accès aux ouvrages

CR4 : Le manque de communication

CR5 : Manque de continuité pédagogique

L'objectif est donc "Améliorer les savoirs et compétences en français".

Cet objectif rejoint l'objectif d'amélioration du système éducatif OASE 1: "Améliorer significativement les savoirs et les compétences des élèves"

Faiblesse 2 : Les résultats en mathématique sont moins élevés que ceux des élèves des écoles de même catégorie au CEB.

Tout comme le français, les résultats moyens des élèves en mathématique sont en-dessous des résultats des écoles de même catégorie et ont tendance à diminuer. Cette information est confirmée par les évaluations externes non certificatives en P3 et en P5.

Les causes racines relevées sont les suivantes:

CR1 : Le manque de communication entre l'équipe

CR2 : Manque de continuité pédagogique

CR3 : On ne cible pas assez la compétence non acquise ou acquise

CR4 : Nous travaillons trop par plan matière

CR5 : Nous ne travaillons pas suffisamment le vocabulaire et la lecture de consignes

CR6 : Nous ne manipulons pas assez

L'objectif est donc "Améliorer les savoirs et les compétences en mathématiques en lien avec l'OASE 1 qui est d' "Améliorer significativement les savoirs et les compétences des élèves.

Cette faiblesse sera travaillée en année 3 et 4 de la mise en oeuvre du contrat d'objectif parce qu'elle a un lien étroit avec des actions prévues en année 1 et 2 qui seront mises en place pour améliorer les résultats en français.

Faiblesse 3: Les résultats des élèves en éveil sont moins élevés que ceux des élèves des écoles de même catégorie.

Tout comme les résultats en français et mathématique, il apparaît que les résultats en éveil suivent les mêmes tendances. Cette faiblesse a mis en avant les causes racines suivantes:

CR1 : Parce que nous ne travaillons pas assez le vocabulaire spécifique en géographie, histoire et sciences

CR2 : Parce que nous ne travaillons pas de manière répétée une même compétence

CR3 : Parce que nous devons favoriser les situations liées au vécu, à l'environnement social, porteuses de sens

CR4 : Parce que nous ne faisons pas assez de liens entre les matières abordées

CR5 : Parce que nous devons dégager des points communs entre,... mettre en relation des phénomènes, démontrer, identifier, classer...

CR6 : Parce que nous ne travaillons pas assez la démarche scientifique

CR7 : Parce que nous devons intégrer dans la situation de départ un obstacle, à franchir, un fait déstabilisant les représentations, les connaissances initiales

CR8 : Parce que le matériel didactique n'est pas disponible dans l'école

Cette faiblesse fera l'objet d'actions spécifiques en année 4 et 5 de la mise en œuvre du contrat d'objectifs. De cette manière, nous espérons utiliser le travail accompli durant les trois premières années comme point d'appui pour améliorer de manière significative les savoirs et les compétences comme le prévoit les objectifs d'amélioration du système éducatif.

L'objectif est donc d' "Améliorer les savoirs et les compétences en éveil"

Faiblesse 4: Il y a un écart significatif entre les résultats des élèves les plus faibles et les plus forts

Parallèlement à la diminution des résultats des élèves dans les différentes disciplines (français, mathématique, éveil), l'analyse des indicateurs a mis en avant une forte dispersion entre les résultats des élèves. Nous avons également fait le lien avec l'augmentation du taux d'élèves faisant partie des 10% des plus faibles aux épreuves du CEB. Dans ce contexte, nous avons dégagé les causes racines suivantes:

CR1 : Manque de variation des pratiques pédagogiques.

CR2 :Manque de formation sur les aménagements raisonnables.

CR3 : Divergence de la notion de différenciation.

CR4 : Manque d'organisation des remédiations (disponibilités)

CR5 : Manque de cohérence entre les objectifs matières et les compétences

CR6 : Manque d'encrage dans les apprentissages

De cette manière, l'équipe mettra en oeuvre des actions pour améliorer deux objectifs d'amélioration du système éducatif (OASE)

OASE 1: Améliorer les savoirs et les compétences des élèves

OASE 3: Réduire les différences entre les élèves les plus favorisés et les moins favorisés sur le plan socio-économique

L'objectif est donc "Réduire, de façon significative, l'écart entre les résultats des élèves tout en étant attentif à la moyenne des résultats".

Faiblesse 5: Le taux d'absentéisme des élèves est supérieur au taux d'absentéisme des écoles de même catégorie.

Lors de l'analyse de cette faiblesse nous avons pu nous rendre compte que le taux d'absentéisme des élèves restait élevé, nous l'avons également mis en corrélation avec des indices de bien-être au sein de l'école tels que l'implication des parents et le bien-être des enseignants.

Les causes racines dégagées sont les suivantes:

CR1 :Nous ne partageons pas assez avec les parents ce que nous faisons en classe.

CR2 :Nous ne créons pas un climat de confiance suffisant avec les parents.

CR3 : Nous ne proposons pas assez d'activités hors du cadre des apprentissages.

CR4:Nous ne travaillons pas assez avec les émotions des enfants.

CR5: Nous n'agissons pas assez vite lors des signaux envoyés par les enfants.

CR6 : Les élèves ne se sentent pas en sécurité, à l'aise dans l'école (vol, état des toilettes,...)

CR7 : Nous ne motivons pas assez les enfants à venir à l'école (retards,...).

CR8 : Nous avons un manque de communication au niveau de la bienveillance (au sein de l'équipe).

De cette manière, l'école mettra tout en oeuvre pour répondre à l'OASE 7 qui est d'accroître les indices du bien-être à l'école et de l'amélioration du climat scolaire. Pour cela, elle s'est fixée comme objectif: Favoriser le bien-être de tous les partenaires de l'école (enfants-parents et enseignants)

En ce qui concerne les forces de notre école, nous avons pu mettre en avant les suivantes:

- Le taux de redoublement a toujours été en dessous des écoles de même catégorie sauf en 2018-2019. Par ailleurs, lorsqu'il y a des maintiens ils sont internalisés.

- Il n'y pas d'exclusion au sein de l'école sauf en 2017-2018 où il y en a eu une.

- L'école accueille davantage les élèves provenant de l'enseignement spécialisé.

Pièce jointe :

Objectifs spécifiques et stratégies

Objectifs spécifiques et stratégies

O.S.1 A l'échéance 2028-2029, améliorer les savoirs et les compétences en français

Indicateurs d'impact

Moyens de mesure de progression

- Résultats moyens au CEB
- Résultats moyens aux évaluations externes non certificatives en P3 et P5

Cible/Valeur de référence

Cible, amélioration ou résultats attendus

1. Améliorer les résultats moyens au CEB
2. Améliorer les résultats moyens aux épreuves externes non certificatives de P3 et P5

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Stratégie

- OS1.S.1 Améliorer l'enseignement de la lecture
- OS1.S.2 S'outiller davantage sur des dispositifs pour enseigner le FLA/FLE/FLSCO.
- OS1.S.3 Assurer la continuité pédagogique

Liste des actions de la stratégie

OS1.S1.A1 Se former sur les différentes stratégies de lecture

Années concernées

Année 1

Description

Les enseignants participeront à une formation obligatoire pour identifier les différentes stratégies de lecture et s'outiller pour les transmettre aux enfants.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

L'équipe pédagogique

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Une formation du CECP ou IFPC

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Étape 1: Choisir la formation avec l'équipe (juin 2022)

Étape 2: Participer à la formation (année scolaire 2022-2023)

Étape 3: Identifier les stratégies travailler en classe (janvier-février 2023)

Étape 4: Construire en équipe un document de base permettant d'identifier les stratégies travaillées lors d'une séquence de lecture et celles qui sont manquantes (mars-mai 2023)

Étape 5: Partir du document pour s'interroger sur la manière dont la leçon pourrait couvrir différents aspects liés à la lecture (décodage, fluidité, compréhension, restitution) (septembre 2023)

Étape 6: Créer des leçons qui permettent de travailler ces différents aspects et qui serviront de base commune afin d'assurer la continuité (octobre-décembre 2023)

Étape 7: Rendre les leçons accessibles (janvier 2024)

OS1.S1.A2 Mettre sur pied l'enseignement explicite en vue d'améliorer l'apprentissage de la lecture

Années concernées

Année 1, Année 2

Description

En collaboration avec le groupe qui travaillera exclusivement sur les difficultés en français, la direction inscrira l'équipe à une formation sur l'enseignement explicite en lien avec la lecture. Suite à cette formation, il s'agira de créer une ligne de conduite commune à toute l'équipe sur l'apprentissage de la lecture en utilisant entre autres des dispositifs de l'enseignement explicite.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction et le groupe de travail créé au sein de l'école en français

Public cible (quantifié si donnée disponible)

l'équipe pédagogique

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Étape 1: Choisir une formation sur l'enseignement explicite en lien avec la lecture

Étape 2: Participer à la formation

Étape 3: Créer des leçons en fonction des années d'enseignement et de la stratégie de lecture

Étape 4: Partager sur une plateforme les différentes ressources

OS1.S1.A3 Mettre en place des ateliers de lecture en fonction des besoins

Années concernées

Année 1

10-10-2022

Description

Pour arriver à créer des ateliers de lecture qui répondent aux besoins des enfants, nous devons avoir le regard le plus objectif possible sur son niveau de lecture. Pour cela, il faudrait un outil commun qui permet d'avoir l'analyse la plus fine sur la situation de l'enfant et qui a la même définition pour tous. L'équipe a besoin de s'outiller par rapport à cela. C'est pour cette raison qu'un groupe de travail tentera de créer une grille qui répond aux besoins de nos élèves

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un représentant par année d'enseignement

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Se documenter

Etape 2: Analyser les différentes ressources

Etape 3: Réfléchir en équipe sur les différents profils d'élèves (primo, fla...)

Etape 4: Définir des critères d'observations et/ou d'évaluations

Etape 5: Tester l'outil

Etape 6: Analyser les tests

Etape 7: Réajuster

OS1.S1.A4 Susciter le plaisir de lire en améliorant l'accès à la lecture

Années concernées

Année 3

Description

Il s'agit de proposer un éventail d'ouvrages pour susciter le plaisir de lire auprès des enfants en créant une bibliothèque au sein de l'école.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Deux enseignants de l'équipe

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

- Etape 1: Avoir un local ou fabriquer une cabane (service menuiserie) ;
- Etape 2: Inclure les parents dans le projet;
- Etape 2: Recueillir des ouvrages variés ;
- Etape 3: Responsabiliser les enfants face aux règles de la bibliothèque (emprunts, prêts, soins, ordre, délai...).
- Etape 4: Organiser un système de prêt autonome et/ ou en collaboration avec des volontaires (parents bénévoles)
- Etape 5: Utiliser le budget Manolo pour alimenter la bibliothèque avec différents ouvrages

O.S.1 A l'échéance 2028-2029, Améliorer les savoirs et les compétences en français

Indicateurs d'impact

Moyens de mesure de progression

- Résultats moyens des élèves au CEB
- Résultats moyens des élèves aux EENC en P3 et P5

Cible/Valeur de référence

Cible, amélioration ou résultats attendus

- Améliorer les résultats moyens au CEB
- Améliorer les résultats moyens aux épreuves externes de P3-P5

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Stratégie

Liste des actions de la stratégie

OS1.S2.A1 Se former à des dispositifs de FLA/ FLE/ FLSCO

Années concernées

Année 2

Description

L'objectif est que toute l'équipe participe à une formation obligatoire en vue de soutenir les élèves en difficulté en français. Une formation de base sera faite en équipe et des formations volontaires seront choisies par du personnel de chaque niveau en vue de répondre aux besoins liés au niveau d'enseignement.

- choisir la formation obligatoire
- choisir les formations volontaires par année d'enseignement
- faire un retour sur les différentes formations
-

Des concertations seront prévues pour échanger au niveau des pratiques apprises, des outils utilisés.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un formateur

Public cible (quantifié si donnée disponible)

L'équipe pédagogique

Conditions de réussite

PO/FPO

néant

Collaboration externe

Faire appel à un formateur extérieur

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape1: Choisir une formation obligatoire

Etape2: Choisir les formations volontaires

Etape3: Échanger sur les dispositifs appris

Etape4: Tester les dispositifs en classe

OS1.S2.A.2 Observer dans d'autres structures des dispositifs mis en place en FLA/FLE/FLSCO

Années concernées

Année 2

Description

Un représentant par niveau d'enseignement ira observer dans d'autres structures des dispositifs mis en place dans des écoles et qui sont porteurs de sens.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un enseignant par niveau

Public cible (quantifié si donnée disponible)

l'équipe pédagogique

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

- Etape 1 : Contacter les écoles pour voir si elles peuvent nous accueillir (voir avec la cellule pédagogique les écoles qui pourraient accueillir les enseignants)
Etape 2: Organiser les visites (date, durée de la visite, l'objet de l'observation, les attentes de la visite, les objectifs..)
Etape 3 : Préparer une présentation des observations à l'équipe
Etape 4: Enrichir nos pratiques avec les dispositifs observés (se questionner sur la manière de transposer les observations)
Etape 5: Présenter les observations à l'équipe

OS1.S2.A3 Créer une mallette pédagogique

Années concernées

Année 2

Description

Il apparaît que peu de matériel est disponible afin d'aider les enfants en difficulté. Le matériel existant est dispersé et tout le personnel n'a pas de visibilité sur les outils disponibles qu'il pourrait exploiter. Pour une meilleure visibilité et un usage pertinent des ressources , l'équipe pédagogique créera une mallette comportant tous les outils pédagogiques utiles à l'enseignement du français comme langue étrangère.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un représentant par cycle

Public cible (quantifié si donnée disponible)

l'équipe pédagogique

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

- Etape 1: Lister les outils que chaque enseignant possède.
Etape 2: Trier les outils en prenant en compte la compétence, les attendus et les savoirs travaillés (langage oral, langage écrit...)
Etape 3: Définir au sein de chaque cycle, le matériel nécessaire pour servir l'apprentissage du français comme langue étrangère en s'interrogeant sur la pertinence de son usage.
Etape 4: Définir au sein de chaque cycle, le matériel et les outils nécessaires pour étayer la langue de scolarisation en s'interrogeant sur la pertinence de son usage.
Etape 5: S'outiller (commander le matériel, le construire...)
Etape 6: Centraliser et mettre à disposition de tous les enseignants les outils et le matériel.

OS1 A l'échéance 2028-2029, améliorer les savoirs et les compétences en français

Indicateurs d'impact

Moyens de mesure de progression

Cible/Valeur de référence

Cible, amélioration ou résultats attendus

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Stratégie

Liste des actions de la stratégie

OS1.S3.A1 Elaborer un plan par compétences, savoirs et attendus de la P2 à la P6

Années concernées

Année 1, Année 2

Description

Il s'agit de créer un plan par "compétences, savoirs et attendus", en lien avec les nouveaux référentiels, qui sera la base sur laquelle chaque enseignant devra évaluer les enfants et organiser les apprentissages. Cet outil permettra également de créer un "bulletin" qui rendra compte des différents aspects de l'enseignement (compétences, attendus, savoirs). L'équipe veut se focaliser sur la discipline du français durant les deux premières années de la mise en œuvre parce que cette faiblesse a un impact sur les autres domaines d'apprentissage. En outre, avant de se lancer dans la création de l'outil, l'équipe aimerait développer une marche à suivre pour le créer qui sera transposée aux autres disciplines après avoir évalué l'efficacité de la démarche. Pour cette raison, il nous paraît judicieux de planifier l'élaboration du plan en lien avec les référentiels sur deux années en français, pour le réaliser ensuite en mathématique et enfin en éveil.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Deux enseignants (un enseignant du cycle inférieur et un enseignant du cycle supérieur)

Public cible (quantifié si donnée disponible)

l'équipe pédagogique

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Étape 1: Clarifier les différents concepts: attendus, savoirs, savoir-faire, compétences

Étape 2: Prendre connaissance des nouveaux référentiels français

Étape 3: S'interroger sur ce qu'est un plan utile à son enseignement quotidien tout en respectant les prescrits légaux et qui pourrait servir à rendre compte (bulletin) des apprentissages de l'enfant

Étape 4: S'interroger sur la manière de le réaliser (se documenter...)

Étape 5: Formaliser la démarche de réalisation

Étape 6: Réaliser l'outil (plan et "bulletin")

OS1.S3.A2 Echanger sur les pratiques pédagogiques en français au regard des référentiels

Années concernées

Année 1, Année 2

Description

Il s'agit de se concerter pour travailler sur les compétences et les attendus en français en vue de s'accorder sur des outils et des dispositifs qui seraient une base de travail pour toute l'équipe.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un représentant par cycle

Public cible (quantifié si donnée disponible)

L'équipe

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Étape 1: Créer un calendrier des domaines, outre la lecture, pour échanger des pratiques (savoir écrire, savoir écouter...)

Étape 2: Partager en équipe sur ce qui est réalisé en classe et réfléchir à la manière dont cela sera partagé

Étape 3: S'interroger sur la pertinence et le sens mis derrière la pratique (Pourquoi le fait-on?)

Étape 4: S'accorder sur les dispositifs qui serviront de base dans toutes les classes

Étape 5: Appliquer les dispositifs

OS.2. A l'échéance 2028-29, améliorer les savoirs et les compétences en mathématique

Indicateurs d'impact

Moyens de mesure de progression

- Résultats moyens à l'épreuve du CEB Mathématiques
- Résultats aux épreuves EENC en P3
- Résultats aux épreuves EENC en P5

Cible/Valeur de référence

Cible, amélioration ou résultats attendus

1. Améliorer les résultats au CEB
2. Améliorer les résultats au EENC de P3
3. Améliorer les résultats au EENC de P5

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Stratégie

- OS2.S.1. Favoriser la manipulation avec du matériel spécifique et concret au service des apprentissages .
- OS2.S.2. Aider les élèves ayant des difficultés linguistiques pour améliorer l'apprentissage des mathématiques
- OS2.S.3. Assurer la continuité pédagogique

Liste des actions de la stratégie

OS2.S1.A1 Utiliser le matériel adéquat en continuité

Années concernées

Année 2, Année 3

Description

Il apparait, lors de l'analyse, que peu de matériel est utilisé pour soutenir les apprentissages en mathématique. Or, par ce biais, il s'agit de rendre certaines notions plus concrètes afin de faciliter le passage à l'abstraction. Pour y arriver, l'équipe veut développer l'utilisation du matériel "mathématique" sur deux aspects. Le premier est la réalisation d'une boîte "réfèrent" où les enfants pourront construire et réaliser leurs référents qu'ils utiliseront de la P2-P6. Par ce biais, l'équipe vise deux objectifs:

Un objectif de continuité puisque cette boîte suivrait l'enfant de la P2-P6.

Un objectif visant à approfondir les apprentissages au fur et à mesure des années en partant des "déjà-là" (des référentiels déjà construits).

Parallèlement, l'équipe recensera le matériel didactique présent au sein de l'école qui est au service des apprentissages et effectuera les commandes de matériel nécessaire à chaque cycle.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un représentant par cycle

Public cible (quantifié si donnée disponible)

L'équipe

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

10-10-2022

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

- Etape 1: En lien avec les référentiels, identifier le matériel, les référents qui peuvent être construits avec les enfants
- Etape 2: Réfléchir à un contenant qui pourra supporter le contenu (à travers le temps)
- Etape 3: S'accorder sur : "quel référent construit-on en quelle année? " et pourquoi?
- Etape 4: Construire les référents dans le cadre d'apprentissage de notions mathématiques
- Etape 5: Lister le matériel didactique présent
- Etape 6: Définir les besoins par cycle du matériel au service des apprentissages
- Etape 7: Centraliser le matériel et le mettre à disposition de tous (outillothèque)
- Etape 8: Organiser la gestion de l'outillothèque

OS2.S1.A2 Créer des situations d'apprentissages impliquant l'utilisation de matériel

Années concernées

Année 3, Année 4

Description

Lors de cette action, il s'agit de mener une réflexion en équipe sur la manière de "rentabiliser" l'utilisation du matériel disponible parce qu'il aura soit été construit par les enfants soit été commandé pour répondre à un besoin lié aux apprentissages des mathématiques. Pour cela, l'équipe aimerait créer des situations d'apprentissages, toujours en lien avec les référentiels, qui permettront d'utiliser le matériel disponible.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les enseignants qui ont participé à la réflexion sur le matériel à construire avec les élèves

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les enseignants

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

- Etape 1: Partir de la réflexion qui a permis la réalisation de la "boite référents math"
- Etape 2: Se baser sur les référentiels pour créer des situations d'apprentissages où l'utilisation du matériel est pertinente
- Etape 3: Mener une réflexion sur la manière de recenser les différentes situations d'apprentissages
- Etape 4: Partager les différentes situations d'apprentissages

OS2.S2.A1 Outiller les élèves à la lecture de consignes

Années concernées

Année 2

Description

En lien avec l'enseignement des stratégies de lecture et l'enseignement explicite, l'équipe vise à outiller les élèves à la lecture de consignes dans les domaines mathématiques. Pour cela, elle va s'appuyer sur les outils qu'elle aura vu en formation sur les stratégies de lecture et l'enseignement explicite. Elle participera à une formation plus spécifique à la lecture de consignes en lien avec les mathématiques. Elle réfléchira à la manière d'outiller les enfants de manière concrète (des ateliers, des supports...).

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un représentant par cycle et un professeur sans charge de classe (soutien)

Public cible (quantifié si donnée disponible)

L'équipe

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

- Etape 1: Se former aux stratégies de lecture et plus spécifiquement à la lecture de consignes
- Etape 2: Se renseigner sur des outils et/ou supports concrets pour améliorer la compréhension des consignes
- Etape 3: Tester en équipe (groupe de travail) les supports
- Etape 4: Créer des ateliers oraux et écrits afin de fixer et d'entretenir la compréhension des consignes
- Etape 5: Créer des groupes de besoins en lien avec les difficultés rencontrées par des élèves.

OS.2.S2.A2 renforcer le vocabulaire mathématiques

Années concernées

Année 2

Description

Face à la vulnérabilité linguistique de nos élèves et aux attendus au niveau des mathématiques, il est important de confronter davantage nos élèves au langage spécifique des mathématiques. Pour cela, l'équipe investiguera tant le vocabulaire spécifique à la discipline que le concept qu'il représente.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un représentant par cycle et un professeur sans charge de classe (soutien)

Public cible (quantifié si donnée disponible)

l'équipe pédagogique

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1 : Lister le vocabulaire spécifique aux mathématiques

Etape 2: Répertorier le concept ou la démarche auxquels le vocabulaire fait référence

Etape 3: Réfléchir sur la manière d'utiliser ce vocabulaire spécifique (groupe de besoin...)

Etape 4: Investir ce vocabulaire dans les apprentissages

OS.2.S3.A1 Elaborer un plan en lien avec les référentiels de la P2 à la P6

Années concernées

Année 3

Description

Pour élaborer un plan en lien avec les référentiels, l'équipe se basera sur la démarche effectuée pour créer l'outil en français. En fonction de l'évaluation que nous aurons fait de la démarche, nous créerons un plan en lien avec les référentiels dans le domaine des mathématiques afin de permettre à l'enseignant d'assurer une cohérence dans ses apprentissages et de rendre compte de l'avancement des élèves.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un enseignant de P2-P4 et un enseignant de P5-P6

Public cible (quantifié si donnée disponible)

L'équipe

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Rappel du travail effectué en français

Etape 2: Rappel de l'objectif (plan pour l'enseignant et outil "bulletin" pour l'élève)

Etape 3: Réflexion sur la transposition du dispositif utilisé en français au domaine mathématique

Etape 4: Décortiquer les référentiels

Etape 5: Créer l'outil pour les enseignants

Etape 6: Créer l'outil pour les élèves

Etape 3: Clarifier les attendus par année d'enseignement
Etape 3: Créer un bulletin par compétences en lien avec les attendus

OS.2.S3.A2 Pratiquer des activités d'apprentissages en lien avec les référentiels

Années concernées

Année 3, Année 4

Description

Suite au constat que l'équipe travaille davantage les savoirs que les compétences, l'équipe développera un travail par compétence et spiralaire en lien avec les attendus et les savoirs mathématiques repris dans les référentiels.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Un enseignant de P2à P4 et un enseignant de P5-P6

Public cible (quantifié si donnée disponible)

L'équipe

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Clarifier les différents concepts de compétences, savoirs et attendus (faire appel à la cellule pédagogique)

Etape 2: Se documenter sur des approches mathématiques par compétences

Etape 3: Vivre en équipe des dispositifs

Etape 4: Analyser les outils à utiliser

Etape 5: Pratiquer dans les classes en invitant des collègues

Etape 6: Analyser les dispositifs

Etape 7: Créer un canevas de préparation de leçon (en nombre et opération, en grandeur, en solide et figure).

Etape 8: Diffuser les canevas

Etape 9: Veiller à l'utilisation des canevas tout en respectant la liberté pédagogique

O.S.3 A l'échéance 2028-2029, améliorer les résultats moyens des élèves en éveil au CEB

Indicateurs d'impact

Moyens de mesure de progression

1. La moyenne des résultats en éveil au CEB

Cible/Valeur de référence

Cible, amélioration ou résultats attendus

1. Améliorer la moyenne des résultats au CEB
2. Analyser d'éventuelles évaluation externes en éveil

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Stratégie

- OS3.S.1. Développer le vocabulaire de base en éveil
- OS3.S.2. Favoriser l'interdisciplinarité
- OS3.S.3. Développer la démarche scientifique
- OS3.S.4. Assurer la continuité

Liste des actions de la stratégie

OS3.S1.A1. Lister une banque de mots de vocabulaire en éveil afin d'avoir une base commune.

Années concernées

Année 3

Description

Il s'agit de lister le vocabulaire nécessaire aux apprentissages en éveil pour soutenir les élèves en difficulté au niveau de la langue.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un enseignant par année

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les enseignants et les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Lister les mots utilisés en éveil entre collègues par année d'étude pour s'accorder sur un vocable commun et qui est représenté de la même manière dans toutes les années d'enseignement.

Etape 2: Choisir une personne référente par année d'étude de manière à former une équipe qui assurera le lien dans son année d'enseignement et qui pourra relayer les informations de ce groupe de travail.

OS3.S1.A2 Introduire le vocabulaire dans les leçons et les jeux

Années concernées

Année 3, Année 4

Description

10-10-2022

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un enseignant par niveau

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les enseignants et les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Se réunir pour la construction du référentiel (nom, illustration, définition des élèves).

Etape 2: Réfléchir aux différents ateliers pédagogiques et éducatifs entre référents (un enseignant par année).

Etape 3: Réinvestir les mots du référentiel en parallèle dans les leçons et les jeux.

Etape 4: Construire un référentiel évolutif par année que l'élève complètera au cours de sa scolarité

OS3.S2.A1 Travailler en projet afin de favoriser l'interdisciplinarité

Années concernées

Année 4, Année 5

Description

Il s'agit de mener une réflexion et de concrétiser la mise en place d'une pédagogie par projet pour favoriser l'interdisciplinarité. Pour cela, l'équipe doit avant tout définir la pédagogie par projet au sein de l'école. Ensuite, elle devra s'accorder en début d'année sur un thème commun autour duquel toutes les classes développeront un projet. C'est en se basant sur le thème de l'année que le projet découlera et que des sorties et des activités seront pensées.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

L'équipe pédagogique

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les enseignants et les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Définir en équipe ce qu'est un projet, la notion, le but, les objectifs, les étapes.

Etape 2: Définir un thème pour l'année scolaire

Etape 3: Penser par équipe une liste de projets éducatifs et pédagogiques par année d'étude et/ou cycle en lien avec le thème

Etape 4: Impliquer les élèves dans le choix du projet

Etape 5: Expliquer aux élèves la notion de projet (Qui ? Quand ? Pourquoi ? Comment ?)

Etape 6: Elaborer les projets en prenant en compte les référentiels et l'interdisciplinarité

Etape 7: Par année d'enseignement, élaborer tous les liens qui peuvent être faits entre les disciplines et les faire.

OS3.S2.A2 Organiser des sorties et des interactions avec des personnes/ se déplacer

Années concernées

Année 4

Description

Il s'agit d'organiser davantage de sorties et/ou de rencontres pour que l'école s'ouvre à l'extérieur et que les élèves aient conscience du monde que les entoure.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un enseignant par année

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Proposer aux élèves différents projets qui sont en lien avec les compétences à acquérir

Etape 2: Impliquer les élèves dans le choix des projets à développer

Etape 3: Planifier les différentes sorties/interventions possibles en lien avec les différents projets

Etape 4: Choisir les sorties en lien avec les apprentissages

Etape 5: Exploiter chaque sortie en laissant des traces(avant - pendant - après)

OS3.S2.A3 Pratiquer l'école du dehors

Années concernées

Année 5

Description

Il s'agit d'intégrer l'environnement de l'école pour ancrer les apprentissages et favoriser l'interdisciplinarité. En outre, le cadre dans lequel l'école est implantée offre des facilités (sécurité...) pour s'approprier l'espace au service des apprentissages. Pour cela, un enseignant participera à une formation "Ecole du dehors" par cycle, un retour sera fait en équipe, différentes activités seront présentées à l'équipe, une journée de formation sera également prévue. Chaque enseignant devra au minimum faire vivre une activité d'apprentissage par trimestre selon les principes de l'école du dehors à ses élèves.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un enseignant par niveau

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les enseignants et les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Designer la délégation qui ira en formation

Etape 2: Partager les expériences

Etape 3: Faire appel à du personnel extérieur expert dans le domaine pour accompagner l'équipe

Etape 4: Vivre des activités "école du dehors"

Etape 5: Rassembler différentes activités "école du dehors" pour favoriser l'interdisciplinarité

Etape 6: Organiser des activités d'apprentissage (math, français, éveil) selon les principes de l'école du dehors et en adéquation avec les référentiels

Etape 7: Partager son expérience en concertation

OS3.S3.A1 Participer à des formations sur la démarche scientifique

Années concernées

Année 4

Description

Afin de travailler la démarche scientifique, l'équipe a besoin de s'outiller pour optimiser cette dernière. L'accent est mis sur la démarche scientifique parce que nous partons du postulat que les difficultés rencontrées en éveil historique et géographique sont liées à la langue. L'équipe sera davantage outillée lorsqu'elle participera aux formations liées aux stratégies de lecture. Par ailleurs, l'objectif est d'utiliser ce que l'équipe aura appris sur la démarche scientifique pour le transposer à l'éveil historique et géographique.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction et l'équipe

Public cible (quantifié si donnée disponible)

l'équipe pédagogique

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

- Etape 1: Participation d'un enseignant par année d'enseignement aux formations sur la démarche scientifique
Etape 2: Concertation en équipe par année d'étude pour partager les connaissances
Etape 3: Création en équipe d'un document par année d'étude sur la démarche scientifique
Etape 4: Application la démarche scientifique en respectant notre document sur celle-ci
Etape 5: Réunion régulière en équipe pour faire une évaluation de la démarche scientifique
Etape 6: Réajustement de la démarche scientifique en fonction de nos observations (2x par an)
Etape 7: Transposer les principes de la démarche scientifique à l'éveil historique et géographique

OS3.S3.A2 Utiliser du matériel au service de l'apprentissage

Années concernées

Année 4, Année 5

Description

Il s'agit d'acheter du matériel, de le centraliser pour chaque cycle dans une armoire fermée et protégée afin que celui-ci puisse être au service des apprentissages de l'éveil.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un enseignant par année

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les enseignants

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

- Etape 1: Relever le matériel nécessaire en éveil scientifique en lien avec les référentiels pour chaque année
Etape 2: Réfléchir au rôle de ce matériel au niveau de l'apprentissage (manipulation, observation...)

- Etape 3: Fixer ses besoins par année d'étude
Etape 4: Lister le matériel présent dans l'école
Etape 5: Répartir le matériel présent
Etape 6: Evaluer l'usage du matériel présent avant d'effectuer une commande (créer une enquête)

OS3.S4.A1 Elaborer un plan par compétences en lien avec les référentiels de la P2 à la P6

Années concernées

Année 5

Description

De même que pour le français et les mathématiques, il s'agit de transposer le travail effectué sur ces disciplines pour créer un plan que l'enseignant suivra pour organiser l'année d'enseignement mais également pour rendre compte de l'évolution des élèves. Pour cela, on évaluera le dispositif utilisé les années antérieures pour effectuer la même réflexion pour l'éveil.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un enseignant par cycle

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les enseignants et les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

- Etape 1: Partir du travail effectué en français et en mathématique
Etape 2: Analyser les référentiels en éveil
Etape 3: Elaborer un plan au service de l'enseignant
Etape 4: Elaborer un outil "bulletin" pour rendre compte de l'évolution de l'enfant.

OS4 A l'échéance 2028-2029, diminuer la dispersion des résultats au CEB en étant vigilant à la moyenne des résultats

Indicateurs d'impact

Moyens de mesure de progression

- dispersion des résultats aux épreuves du CEB
- Moyenne des résultats moyens obtenus aux épreuves CEB en français, en mathématique et en éveil
- Réduction des écarts entre les élèves les plus performants et les moins performants en français, en mathématique et en éveil

Cible/Valeur de référence

Cible, amélioration ou résultats attendus

1. Dispersion des résultats aux épreuves du CEB
2. Moyenne des résultats moyens obtenus aux épreuves CEB en français, en mathématique et en éveil
3. Réduction du taux d'élèves faisant partie des 10% les plus faibles au CEB

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Stratégie

OS4.S1 S'orienter vers des pratiques pédagogiques de différenciation

OS4.S2 Pratiquer la différenciation

OS4.S3 Utiliser les aménagements raisonnables

Liste des actions de la stratégie

OS4.S1.A1 Présenter les pratiques pédagogiques de différenciation utilisées au sein de l'école

Années concernées

Année 3

Description

Afin d'assurer une cohérence et de cibler les pratiques à utiliser à minima au sein de l'école, les enseignants partageraient les dispositifs mis en place au sein de leur classe pour différencier auprès de leurs élèves.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un enseignant par année

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les enseignants

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Réflexion sur la création d'un support reprenant les différentes pratiques présentées dans le cadre de la différenciation.

Etape 2: Création du support : grille/ mindmap....

Etape 3: Présentation de l'outil aux collègues.

Etape 4: Mise en commun des pratiques et description des outils utilisés.

Etape 5: Création d'un outil validé par l'équipe, reprenant les pratiques communes à l'école en terme de différenciation.

OS4.S1.A2 Se former à la différenciation

Années concernées

Année 4

Description

L'objectif est que toute l'équipe ait une bonne connaissance de ce qu'est la différenciation des enjeux de celle-ci et de la mise en place concrète au sein de la classe. Pour ces raisons, il est important que chacun ait été confronté aux mêmes connaissances concernant cette thématique.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction et l'équipe

Public cible (quantifié si donnée disponible)

L'équipe pédagogique

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Proposer des formations autour de la différenciation

Etape 2: Choisir une formation autour de la différenciation

Etape 3: Participer à une formation obligatoire autour de la différenciation

Etape 4: Appliquer les outils vus en formation

Etape 5: Alimenter la banque de ressources afin que chacun ait la possibilité d'y accéder et d'enrichir les pratiques dans sa classe

OS4.S2.A1 Développer les invitations pédagogiques

Années concernées

Année 4

Description

Il s'agit d'inviter des collègues à présenter une pratique de différenciation mise en place en classe. Dans un deuxième temps, il y aura une obligation de participer à trois échanges durant l'année scolaire et d'organiser au minimum un séquence. Parallèlement à cette pratique, une réflexion sera menée sur les obstacles, les difficultés, les outils et les dispositifs fructueux (voir action OS4.S2.A2)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un enseignant par année

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les enseignants

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Prévoir un endroit d'affichage avec la planification des ateliers.

Etape 2: Créer la grille de réflexion (feedback de l'atelier).

Etape 3: Lister les ateliers mensuellement.

Etape 4: S'inscrire à un des ateliers selon les possibilités (horaire, thèmes..)

Etape 5: Elaborer l'atelier

Etape 6: Faire un feedback de l'atelier

Etape 7: Créer une démarche sur les invitations pédagogiques

Etape 8: Créer un outil pour laisser une trace de ces invitations pédagogiques

OS4.S2.A2 Partager les expériences fructueuses et/ou difficiles liées à la différenciation

Années concernées

Année 5

Description

Il s'agit de partager les obstacles rencontrés, les difficultés mais également les outils et dispositifs qui portent leurs fruits dans des pratiques pour différencier. Avant de partager, une réflexion sera portée sur la manière dont ce partage aura lieu et la forme des traces liées à ces échanges. L'objectif est que ce partage implique une continuité dans les pratiques professionnelles.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un enseignant par année

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les enseignants

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

- Etape 1: Partir des pratiques vues en formation
- Etape 2: Recenser les dispositifs utilisés en classe
- Etape 3: Créer un outil pour partager son expérience
- Etape 4: Partager son expérience
- Etape 5: Créer un outil reprenant les pistes de solutions pour les difficultés et un outil de partage pour les dispositifs qui fonctionnent
- Etape 6: Tester les pistes
- Etape 7: Faire un retour sur l'expérience

OS4.S3.A1 Se former aux aménagements raisonnables en lien avec les troubles d'apprentissages

Années concernées

Année 4

Description

Il s'agit de se former pour identifier la mise en place des aménagements raisonnables nécessaires dans une pratique de classe et aux services des troubles d'apprentissages qu'ils soient diagnostiqués ou non.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

la direction et l'équipe

Public cible (quantifié si donnée disponible)

l'équipe

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

- Etape 1: Prospector pour une formation qui répond aux besoins de l'équipe (mise en place des aménagements raisonnables dans une pratique quotidienne de classe)
- Etape 2: Choisir la formation
- Etape 3: participer à la formation
- Etape 4: appliquer ce qui est vu en formation
- Etape 5: alimenter l'espace de ressources

OS4.S3.A2 Créer un espace de ressources

Années concernées

Année 5

Description

Il s'agit de créer sur une plateforme de partage, un espace de ressources reprenant les différents outils et dispositifs concernant les aménagements raisonnables et la différenciation. Bien qu'il s'agisse de deux concepts différents, il paraît judicieux d'utiliser le même canal de communication pour centraliser l'information

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un enseignant par année

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les enseignants

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Lister le matériel, les outils, les livres, les ressources, les liens internet,...en lien avec les aménagements raisonnables et la différenciation

Etape 2: Poster et imprimer les « outils ».

Etape 3: Prévoir un endroit de stockage dans l'école avec un système d'emprunt.

Etape 4: Alimenter régulièrement ces espaces de partages

Etape 5: Veiller à maintenir une cohérence dans l'espace de stockage

OS5 A l'échéance 2028-20289, favoriser le bien-être de tous les partenaires de l'école (enfants, parents, enseignants)

Indicateurs d'impact

Moyens de mesure de progression

- le taux d'absentéisme des élèves
- l'amélioration des items de l'outil "Miroir" liés à la violence (Q12, Q15, Q16...)

Cible/Valeur de référence

Cible, amélioration ou résultats attendus

- Diminuer le taux d'absentéisme
- Améliorer le sentiment de bien-être auprès de chaque acteur (enfant, parents, enseignants) en se basant sur l'outil "Miroir"
- Réduire l'écart entre les différents acteurs

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Stratégie

OS5.S.1 Faire des parents des partenaires

OS5.S.2 Créer un environnement sécurisant au sein de l'école

Liste des actions de la stratégie

10-10-2022

OS5.S1.A1 Inviter les parents en classe

Années concernées

Année 1

Description

Il s'agit d'inviter les parents à venir en classe durant un temps pédagogique ou lors d'une activité afin que les parents visualisent la manière dont se déroule un apprentissage. Le but de ces rencontres est de faire venir les parents à l'école pour qu'à long terme, ils deviennent des partenaires qui s'impliquent dans des projets.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

les enseignants de chaque année

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les parents

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Créer des moments (périodes) « portes ouvertes » pour les parents dans les classes

Etape 2: Se réunir pour trouver une date qui convient par année

OS5.S1.A2 Réaliser une exposition

Années concernées

Année 4

Description

Réaliser une exposition sur un thème commun à l'école qui pourrait être vue et visitée par les parents afin de montrer aux parents la vie scolaire et de partager des moments didactiques.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

les enseignants d'un cycle avec un changement tous les deux ans

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les parents

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Trouver un thème commun à l'école

Etape 2: Déterminer un endroit pour l'exposition

Etape 3: Réaliser des invitations pour les parents

OS5.S1.A3 Créer des événements festifs au sein de l'école (fancy-fair, spectacles,...)

Années concernées

Année 1

Description

Créer des événements festifs au sein de l'école (fancy-fair, spectacles...) afin de désacraliser l'école et de partager des petits moments suspendus hors du temps scolaire.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un enseignant par cycle, l'éducatrice et l'assistante sociale

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les parents

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Trouver un thème commun à la fancy-fair

Etape 2: Désigner des porteurs du projet au sein de l'équipe

Etape 3: Intégrer les parents dans l'organisation de l'événement

OS5.S1.A4 Communiquer diverses informations aux parents

Années concernées

Année 1

Description

Il s'agit de transmettre des informations rapides et brèves

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Deux enseignants et une personne l'équipe administrative

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les parents

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Utiliser les fenêtres du réfectoire et les portes d'entrée pour diffuser les informations

Etape 2: Écrire des « mots clés » au lieu d'avis trop détaillés

Etape 3: Réaliser un panneau récapitulatif des sorties (avec photos des enfants)

OS5.S1.A5 Réaliser un tour de l'école lors de nouvelles inscriptions

Années concernées

Année 1

Description

Dès l'inscription, réaliser un tour de l'école avec les nouveaux parents afin de leur faire découvrir le cadre scolaire

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La secrétaire et l'assistante sociale

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les parents et les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: réaliser un plan de l'école pour accompagner les parents dans la visite

Etape 2: lister tous les domaines qui susciteraient des questions auprès des parents et des enfants (horaire, repas, rang, numéro de contact)

Etape 3: fournir un document reprenant le fonctionnement général de l'école

OS5.S1.A6 Organiser une journée "portes ouvertes "

Années concernées

Année 3

Description

Organiser une journée « portes ouvertes » afin de faire découvrir l'école aux parents.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un enseignant de chaque cycle et le staff administratif (secrétaire, assistante sociale, éducatrice, direction)

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les parents à la recherche d'une école

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Choisir une date

Etape 2: Créer une invitation

Etape 3: Diffuser l'information

Etape 5: Définir un parcours et choisir le guide

Etape 6: Etablir la liste des documents à fournir pour informer les parents

OS5.S1.A7 Créer un partenariat avec les parents

Années concernées

Année 5

Description

Ayant conscience que les actions proposées permettent d'inviter les parents et non de les rendre acteurs au sein de l'école, nous aurons pour objectif de faire appel à FAPEO qui nous accompagnera afin de rendre les parents partenaires de l'école.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

l'éducatrice

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les parents

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Interroger les enseignants sur la notion de parents partenaires

Etape 2: Interroger les parents sur la notion de parents partenaires

Etape 3: Rencontrer la FAPEO pour avoir des pistes d'actions

Etape 4: Choisir une action en équipe où les parents seront partenaires

Etape 5: Évaluer l'action vécue

Etape 6: Ajuster et proposer une autre action...

OS5.S2.A1 Faire des élèves des ambassadeurs de la paix

Années concernées

Année 1

Description

Il s'agit d'avoir une animation à un rythme régulier dans chacune des classes pour outiller les enfants dans la gestion de leur relation entre pairs et avec les adultes. C'est un dispositif proposé par l'asbl Education Globale & développement (voir annexe).

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

deux enseignants et l'éducatrice

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Partenariat avec une asbl qui propose des animations de "classe de paix"

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

- Etape 1: Prise de contact de l'ASBL avec l'école
- Etape 2: Réunion avec l'équipe
- Etape 3: Mise en place des activités en classe (avec l'animatrice)
- Etape 4: Formation des animateurs
- Etape 5: S'accorder sur la manière d'alimenter l'apprentissage entre les animations
- Etape 6: Evaluer le dispositif
- Etape 7: construire la manière dont l'équipe veillera à pérenniser le projet

OS5.S2.A2 Créer une boîte "je dépose..." pour les enfants

Années concernées

Année 2

Description

Il s'agit de créer une boîte où les enfants pourraient venir déposer différents messages qui impliqueront une gestion spécifique. Il y aurait plusieurs compartiments:

- J'écris mais à ne pas lire.
- J'écris et j'ai besoin qu'on me réponde et/ou qu'on agisse

Il s'agit de créer un outil qui permet à l'enfant de se décharger de quelque chose et de choisir, lui-même, la manière dont l'adulte interagir.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

L'éducatrice

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

- Etape 1: Discuter du sujet en conseil de classe, conseil d'école
- Etape 2: Proposer, dans chaque classe, de créer sa propre boîte
- Etape 3: Définir les consignes d'écriture (signature, lecture...)
- Etape 4: Evaluer la mise en place

OS5.S2.A3 Créer une atmosphère qui favorise le bien-être dans les sanitaires

Années concernées

Année 3

10-10-2022

Description

L'école a participé au projet "Ne tournons pas autour du pot". Un des objectifs était de créer une mascotte qui serait un outil pour sensibiliser les enfants aux règles d'hygiène et de "bon" comportement à avoir dans les sanitaires. Pour veiller au bien-être de tous, il s'agit de réinvestir cette mascotte pour créer les règles liées aux sanitaires, gérer le nombre de personnes dans les sanitaires et veiller à la propreté des lieux.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les enseignants de chaque classe

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Étape 1: Discuter en conseil de classe, conseil d'école de la mascotte des toilettes

Étape 2: Créer des panneaux, des décorations pour sensibiliser les enfants au comportement à tenir dans les toilettes

Étape 3: Mettre en place un fonctionnement qui permet de limiter le nombre de personnes dans les toilettes

OS5.S2.A4 Réintroduire une surveillance active

Années concernées

Année 1

Description

Il s'agit de réintroduire une surveillance active avec respect de la règle et créer des rangs pour les déplacements dans l'école afin qu'aucun enfant ne se retrouve dans/devant /derrière les pavillons sans surveillance.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les enseignants

Les animateurs,

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Afficher les règles dans la cour

Etape 2: Attribuer une zone par adulte lors de la surveillance

Etape 3: Afficher l'organisation des rangs

OS5.S2.A5 Utiliser un vocabulaire adapté auprès des élèves

Années concernées

Année 2

Description

Utiliser un vocabulaire positif et bienveillant en n'utilisant plus des mots comme « toujours-jamais » afin de renforcer l'estime de soi chez chaque enfant

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les enseignants

Les animateurs

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les élèves

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1 : Travailler le vocabulaire de la communication non violente

Etape 2 : Afficher les mots « outils » dans chaque classe et dans le réfectoire

Etape 3 : Faire le lien avec " les classes de paix"

Etape 4: Investir ce vocabulaire dans les apprentissages

OS5.S2.A6 Partager des moments conviviaux entre les membres du personnel

Années concernées

Année 2

Description

Il s'agit d'organiser des moments non pédagogiques de partage entre les membres de l'équipe pour faciliter la cohésion.

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

l'assistante sociale et la secrétaire

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Tous les membres du personnel (toute fonction confondue)

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Organiser des moments conviviaux sur le temps de midi (auberge espagnole)

Etape 2: Organiser un midi- jeux (style Time's Up)

OS5.S2.A7 Installer un tableau "merci-bonheur"

Années concernées

Année 1

Description

Il s'agit de créer un tableau à la salle des professeurs où chaque membre du personnel pourrait y afficher une pensée positive, un mot positif...

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Deux enseignants de l'équipe

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les enseignants

Conditions de réussite

PO/FPO

Collaboration externe

Ressources spécifiques

Étapes et calendrier de réalisation

Étapes et calendrier de réalisation

Etape 1: Choisir l'emplacement

Etape 2: Choisir le support

Etape 3: Lister des éléments qui peuvent être repris sur ce genre de tableau et des éléments qui ne peuvent pas s'y trouver.

Etape 4: Réfléchir aux modalités de lancement

Stratégies transversales

Pratiques collaboratives

Dans le cadre de la réflexion sur le plan de pilotage, il nous apparaissait essentiel de définir le travail collaboratif au sein de notre école. Pour cela nous avons utilisé des outils qui ont permis de construire une définition commune du travail collaboratif à l'École 11:

"le travail collaboratif est un moment de partage et d'échange dans le respect et la bienveillance qui préserve la cohésion de l'ensemble du groupe dans le but d'atteindre un objectif commun".

L'objectif est que toute personne qui participe au travail collaboratif au sein de l'école applique cette définition.

En outre, les actions prévues, dans notre plan de pilotage, visent à répondre aux objectifs spécifiques d'améliorations. Cela implique que l'ensemble des acteurs collaborent et œuvrent en visant une certaine efficacité.

Pour ces raisons, des concertations en groupe de travail seront prévues. La constitution du groupe de travail impliquera, idéalement, qu'il y ait un représentant de chaque année d'enseignement. De cette manière, une continuité pourra s'installer et les représentants de chaque année pourront aisément faire un retour à leurs collègues directs.

Par ailleurs, au sein de chaque groupe de travail, il y aura une personne qui se chargera de faire le relais auprès de la direction et des représentants des autres GT (groupe de travail) de cette manière, l'équipe souhaite avoir un suivi régulier des actions à mener.

De plus, pour mettre en place ce travail collaboratif, l'équipe sera accompagnée par le CECF pour la "Mise en œuvre du contrat d'objectifs aux travers des pratiques collaboratives".

L'objectif est également de rythmer les concertations pour que l'équipe éducative puisse anticiper au mieux l'organisation de celles-ci.

Les temps de concertations font l'objet d'un planning qui est transmis à l'ensemble de l'équipe en début d'année scolaire. Les concertations sont hebdomadaires. Une concertation par mois se déroule après les heures d'école (15h45 à 17h15) et les autres concertations sont organisées sur le temps de midi (12h20 à 13h15). Dans le cadre de la mise en place de nos actions, nous envisageons d'organiser les concertations de la manière suivante: Les concertations du soir seront plénières et les concertations du temps de midi seront soit des moments de GT ou des moments de travail en cycle.

L'organisation du travail collaboratif se fera dans le respect des règles auquel il est soumis (périodes...)

Parallèlement, l'équipe possède déjà un outil numérique de partage mais elle se rend compte que l'usage actuel n'est pas optimal. Pour cette raison, elle souhaite faire appel à la cellule techno-pédagogique du CECF afin d'accompagner l'équipe à mettre cette technologie au service du travail collaboratif.

Plan de formation

Lors de la première année de la contractualisation, l'équipe sera accompagnée dans la mise en œuvre du contrat d'objectifs aux travers des pratiques collaboratives. Par ailleurs, l'équipe entamera également une formation en lecture en lien avec la volonté d'améliorer les résultats des élèves en français.

Les formations seront choisies en lien avec les actions que nous allons développer dans les 6 années à venir. Pour cette raison, l'équipe souhaite dans les formations obligatoires s'outiller sur les thématiques suivantes:

- Stratégies de lecture
- Enseignement explicite
- FLA/FLE/FLSCO
- Différenciation
- Aménagements raisonnables et troubles associés
- Démarche scientifique

Par ailleurs, chaque enseignant aura l'obligation de choisir une formation volontaire en lien avec le plan de pilotage.

- année 1: Stratégie de lecture et enseignement explicite
- année 2: FLA/FLE/FLSCO
- année 3: Différenciation et Aménagement raisonnable
- Année 4: Démarche scientifique

Tronc commun

Actuellement, les titulaires de P2, le professeur d'éducation physique et la direction ont eu une formation durant l'année scolaire 2021-2022 concernant le tronc commun. Les P2 entament la mise en oeuvre de celui-ci.

Les titulaires de P3 et P4 vont suivre la formation durant l'année scolaire 2022-2023.

Les titulaires de P5 et P6 vont suivre la formation durant l'année scolaire 2023-2024.

Afin de permettre aux enfants de 6e primaire de mieux appréhender le passage en secondaire différentes présentations se font en collaboration avec le PMS. Une présentation dans chacune des classes sur l'organisation de l'enseignement secondaire, une réunion d'information avec les parents pour présenter l'enseignement secondaire et la procédure d'inscription, une réunion entre professionnel (enseignant, PMS, éducatrice, assistante sociale et direction) pour déterminer le type d'orientation à envisager pour certains enfants et des supervisions pour aider les parents dans les démarches d'inscription en collaboration avec le PMS.

Par ailleurs, dans le cadre du tronc commun, la scission de l'école 11 avec l'école 12 au milieu d'un cycle (Le cycle 5-8) implique qu'une réflexion doit être menée à ce niveau-là. Des propositions pour inviter les élèves à vivre une activité pédagogique en P2 sera faite. En outre, une invitation à une réunion des parents (fin d'année scolaire) sera faite auprès des parents de l'école 12 pour présenter l'école et l'équipe.

Pièce(s) jointe(s)

Liste des pièces jointes :

- force l'intégration.jpg
 - force orientation vers l'ens. spécialisé.jpg
 - force taux de redoublement .jpg
 - force taux d'exclusion.jpg
 - faiblesse français .jpg
 - Arbre à pourquoi math.pdf
 - Arbre à pourquoi - éveil.pdf
 - arbre à pourquoi dispersion.pdf
 - arbre à pourquoi absentéisme.pdf
 - Français synthèse du contrat d'objectifs.pdf
 - Mathématiques synthèse du contrat d'objectifs.pdf
 - Eveil synthèse du contrat d'objectifs.pdf
 - Fiche synthèse du contrat d'objectifs DISPERSION.pdf
 - synthèse du contrat d'objectifs absentéisme.pdf
 - soleil travail collaboratif.pdf
 - définition collective travail collaboratif.pdf
 - Vade-mecum 2022-2023.pdf
 - entretien visite 2.pdf
 - puzzle représentation initiale du travail collaboratif.pdf
-

Actions poursuivies

Actions poursuivies

Liste des actions poursuivies par thématique

Les actions pédagogiques : réussite et maîtrise des apprentissages

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Les actions pédagogiques

Description

Les différentes actions pédagogiques déployées pour conduire les élèves vers la réussite s'articulent de la manière suivante :

La différenciation :

La différenciation se présente sous différentes formes au sein de l'école. Il y a :

- la création de groupes de besoin où les titulaires du même niveau d'enseignement travaillent une même compétence. Cela se fait une à deux fois par semaine selon l'année d'enseignement.
 - Le cotutariat où un enseignant donne la leçon et un autre vient en soutien aux enfants présentant des lacunes
 - L'utilisation du plan de travail, l'enseignant enseigne à un demi-groupe de la classe pendant que l'autre demi-groupe travaille de manière autonome sur son plan de travail.
 - La mise en place du tutorat entre pairs, les élèves s'entraident lors de moment prévu à cet effet où l'enseignant s'occupe également de certains enfants.
 - Une diversification de la présentation des supports proposés aux élèves (format, matériel...)
 - La création de 1/2 groupe de néerlandais: Durant 2 périodes de néerlandais, les enfants sont en demi-groupes. Cela permet d'écouter et de parler en néerlandais pendant qu'en classe, la titulaire travaille en demi-groupe.
- L'évaluation :

Tout au long de l'année, les enseignants rendent compte aux enfants de leur avancement sous différentes formes :

- Un feed-back positif est fait de manière régulière
- Des moments d'explications complémentaires sont ritualisés suite à une évaluation et/ou l'observation des lacunes rencontrées
- Un bulletin qui sera plus en adéquation avec les référentiels sera réalisé

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les enseignants référents sur les aspects liés à la différenciation et les enseignants qui créeront le plan en lien avec les nouveaux référentiels

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Les dispositifs d'accrochage scolaire

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Les dispositifs d'accrochage scolaire

Description

Les dispositifs d'accrochage scolaire

Plusieurs dispositifs sont mis en place pour favoriser l'accrochage scolaire

- Les ateliers DAS (Dispositif d'Accrochage Scolaire)

L'école introduit un projet pour obtenir une subvention d'une durée de 3 ans. Les objectifs sont les suivants

Objectif 1 : Renforcer l'engagement psychosocial des enfants et des jeunes

Objectif 2 : Favoriser l'engagement pédagogique des enfants et des jeunes

Objectif 3 : Réaliser une transition plus fluide aux moments cruciaux du parcours scolaire

Les ateliers proposés sont :

- La sophrologie

L'atelier sophrologie a des répercussions positives sur la vie quotidienne des enfants avec le développement d'outils leur permettant de mieux se respecter et de prendre davantage de responsabilités. L'atelier sophrologie travaille des techniques de concentration, de tonus visant à faire prendre conscience aux enfants de leur attitude pour ainsi maximiser leurs chances de réussite. Il a lieu deux fois par semaine.

- Les jeux de société

L'atelier jeux permet aux enfants de faire de la lecture fonctionnelle, d'appliquer des règles, d'utiliser des stratégies...

- La chorale

L'atelier chorale permet aux enfants d'acquérir une technicité et une attention qui est nécessaire dans tous les apprentissages.

- Le net-ball

L'atelier netball permet également de travailler sur les règles mais également la coopération nécessaire à l'apprentissage.

- L'atelier "Self défense"

Deux fois par semaine, un atelier self défense est organisé afin de permettre aux enfants d'effectuer des techniques de défense et dont l'objectif est de se recentrer sur soi.

- L'atelier football

Il a pour objectif de familiariser les enfants avec les règles de foot afin qu'ils puissent y jouer sans que cela devienne une source de conflits dans la cour de récréation et en même temps travailler le jeu en équipe.

- L'atelier conte et cuisine

L'atelier permet d'allier à la fois la lecture plaisir, la lecture fonctionnelle et la réalisation d'une recette. Il permet de développer le langage et d'ouvrir les enfants vers l'extérieur. Le principe est de partir de contes traditionnels de différentes origines et de faire le lien avec différentes cultures.

Tous les ateliers permettent le travail du langage sous différentes formes (corporel, oral, écrit...) pour atteindre un objectif précis (donner du plaisir, collaborer, s'écouter, produire ...)

Tous les ateliers ont pour vecteur commun le développement de la confiance en soi chez des enfants parfois scolairement fragilisés. Les moments cruciaux du parcours scolaire sont nombreux pour ces enfants chez qui un risque de décrochage est permanent. Ce travail régulier, autour d'ateliers divers mais se tournant vers un objectif de meilleure connaissance de soi et de ses moyens, permet de travailler cette transition tout au long de l'année.

Certains enseignants proposent également des activités pédagogiques durant le temps de midi. Il s'agit d'ateliers jeux, danse, musique et lecture.

Parallèlement aux activités extra-scolaires, il y a un travail sur la « motivation » et sur les émotions qui se fait dans les

classes. Les enseignants proposent des activités ritualisées sous forme de jeux et de défis d'apprentissage

Par ailleurs, l'école propose également une étude de la P3 à la P6 où les enfants peuvent effectuer leurs devoirs et leur cahier de connaissance. Il s'agit d'y représenter et/ou de transférer différents apprentissages effectués durant la journée.

En outre, l'école utilise différentes ressources pour accrocher les enfants aux apprentissages. Il arrive très régulièrement que face à une lacune spécifique, un groupe de remédiation « d'urgence » s'organise pour les élèves en difficulté.

L'école fait régulièrement appel aux parents pour trouver des solutions lors d'un décrochage éventuel. Il y a en permanence une assistante sociale et une éducatrice qui veille au suivi de la régularité des élèves.

Le PMS organise également une permanence hebdomadaire au sein de l'école.

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

l'assistante sociale et l'éducatrice

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Ressource

Autre ressource

EUR

Varie en fonction des subventions octroyées tous les 3 ans

Les dispositifs d'adaptation et d'encadrement spécifiques

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

les dispositifs d'adaptation et d'encadrement spécifiques

Description

Différents dispositifs d'adaptation et d'encadrement spécifiques sont pratiqués au sein de l'école.

De manière générale, dans chaque niveau d'enseignement des groupes de besoins sont mis en place pour soutenir les élèves tant en mathématique qu'en français. En outre, les professeurs de la P3 à la P6 sont en soutien dans les classes en co-titulariat, lorsque leurs élèves ont cours de néerlandais.

L'objectif serait de créer un horaire avec un représentant de chaque année d'enseignement pour organiser au mieux les moments de co-enseignement.

L'accompagnement FLA étant voué à disparaître, il s'agit d'établir en équipe les moments de soutien à la langue;

Implantations

643

Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

un enseignant par année d'enseignement

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les enseignants et les élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Les aménagements raisonnables et l'intégration

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

Les aménagements raisonnables et l'intégration

Description

Les aménagements raisonnables et l'intégration

L'équipe éducative met en place différents aménagements raisonnables. Certains enfants bénéficient des aménagements raisonnables parce qu'ils ont été diagnostiqués par un professionnel (logopède, neuropsychologue, neuropédiatre...).

Cependant, les enfants qui n'ont pas été vus par un professionnel, en bénéficient tout autant lorsque l'enseignant estime cela nécessaire. Les aménagements proposés sont :

- adaptation des supports (police d'écriture, format A3, impression recto...)
- adaptation de la charge de travail
- adaptation du matériel (guide de lecture, pédaliers, casques anti-bruit, plans inclinés, tablettes)
- utilisation d'outils individualisés (abaque, crayons...)

Suite à la mise en oeuvre des pôles territoriaux, les intégrations se feront par ce biais. L'école aimerait, également, faire appel au pôle pour outiller l'équipe. Les modalités d'organisation et de mise en oeuvre dépendent de ce qui sera proposé par le pôle et balisé par les circulaires.

Implantations

643

Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les enseignants

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves

Les enseignants

Ressources spécifiques

10-10-2022

Capital-période / NTPP

Budget

L'orientation des élèves

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

L'orientation des élèves

Description

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

L'éducation à la citoyenneté, la santé, aux médias, à l'environnement

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

L'éducation à la citoyenneté, à la santé, aux médias et à l'environnement

Description

L'éducation à la citoyenneté, la santé, aux médias, à l'environnement

L'école organise différentes actions pour développer l'éducation à la citoyenneté, à la santé, aux médias et à l'environnement :

- un conseil de coopération (une fois par semaine dans chaque classe)
- un conseil d'école (une fois par mois)
- un conseil communal des enfants organisé par la cellule pédagogique de la commune et qui regroupe des délégués de toutes les écoles de l'enseignement communal francophone (3 par an)
- des ateliers avec des intervenants extérieurs (ASBL Trait d'union - Motic - projet avec la police Pat'rouille – Cap Sciences...)
- des animations avec le PSE dans le cadre de la promotion à la santé (hygiène des dents, prévention écrans, pyramide alimentaire, EVRAS...)
- des animations en partenariat avec la Maison de la Nature
- une aide à différentes associations

- l'utilisation par certains membres de l'équipe des outils de « Graine de médiateur »

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les enseignants

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

La prévention et la prise en charge des discriminations et violences

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

La prévention et la prise en charge des discriminations et violences

Description

Afin d'agir de manière préventive sur la violence et toute forme de discrimination, l'école utilise plusieurs moyens :

- la prise en charge des soucis disciplinaires et comportementaux par l'éducatrice
- la mise en place d'ateliers de communication non violente au sein des classes
- la mise en place de plusieurs animations de prévention contre le harcèlement en P5/P6 (Motic)
- l'organisation de récréation en deux temps. Une récréation prévue pour les P2-P3 et une récréation pour les P4-P5-P6
- la séparation de la cour de récréation en différentes zones avec des règles spécifiques pour chacune des zones (play zone, move zone, foot zone, zen zone)
- l'intervention des équipes mobiles de la FWB en cas d'absences régulières des élèves
- le partenariat avec le Foyer (aide population Roms)
- l'organisation des « Cafés parents » tous les mois autour d'une thématique liée à l'enfant (le jeu, le redoublement, les devoirs, les troubles d'apprentissages, la gestion des écrans, les émotions, la confiance en soi, le sommeil...)

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

L'éducatrice

Les enseignants

L'assistante sociale

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les élèves
les parents

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

L'insertion des outils numériques

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

l'insertion des outils numériques

Description

L'insertion des outils numériques

L'objectif est que pour 2028 toutes les classes soient équipées d'un tbi, qu'une salle "informatique" soit mise en place pour permettre de faire de l'éducation aux médias, de la recherche et de la différenciation.

Une partie de la communication se fait par le biais d'outils numériques :

- toutes les classes sont représentées sur Klassly et reliées par un compte Klassboard
- tous les enseignants et élèves possèdent un compte office 365 relié à l'école
- la communication enseignant-direction devrait se faire uniquement par un canal.

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction et deux enseignants

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves
l'équipe pédagogique

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

L'accueil et l'accompagnement des nouveaux enseignants

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

L'accueil et l'accompagnement des nouveaux enseignants

Description

L'accueil et l'accompagnement des nouveaux enseignants

Le jour ouvrable avant la rentrée scolaire se déroule une réunion de rentrée où le personnel est convié. Cette réunion vise plusieurs objectifs :

- La présentation des membres de l'équipe
- La présentation du fonctionnement général de l'école (horaire, planning de concertation, fonctionnement des déplacements...)
- La présentation du vade-mecum

Au sein de l'école, deux enseignants sont référents pour accompagner les nouveaux enseignants. Bien que ces deux enseignants soient volontaires, il faudrait définir ce rôle de manière structurée afin que les objectifs et les attendus soient clairs pour toutes les personnes concernées.

La direction accompagne également les nouveaux enseignants dans leurs pratiques professionnelles.

Un entretien annuel a lieu avec la direction. Celui-ci se déroule après une visite de classe. Un questionnaire est à compléter (voir annexe)

Chaque enseignant a un portfolio reprenant différentes parties (se présenter, se former, sa fierté...)

Au niveau communal, la Cellule pédagogique accompagne les nouveaux enseignants. Elle organise une réunion d'information et une visite de la commune pour toutes les nouvelles personnes engagées.

Une présentation du plan de pilotage sera également faite par la direction lors du recrutement.

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les enseignants
La direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les nouveaux enseignants

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Le partenariat et la collaboration avec les parents

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

10-10-2022

Le partenariat et la collaboration avec les parents

Description

Le partenariat et la collaboration avec les parents

Les parents étant un partenaire essentiel pour l'école différents moyens sont utilisés pour nourrir la collaboration parents-école :

- des réunions des parents sont organisées durant l'année scolaire (4)
- des contacts réguliers se font via l'application Klassly
- quatre conseils de participation sont organisés par année scolaire
- une permanence quotidienne de 8h à 9h et de 15h à 16h
- des entrevues régulières ont lieu en cas de problème disciplinaire, d'absentéisme, pédagogique, relationnel... (éducatrice, AS, enseignant, direction)
- d'un partenariat avec le CPMS en cas de situation complexe
- d'un partenariat avec le PSE pour les problématiques liées à la santé.
- des invitations auprès des parents pour assister à une activité d'apprentissage en classe

Il s'agira également de mettre en classe un accueil particulier pour les élèves de P1 de l'école 12. Une communication spécifique sera faite auprès des parents pour les informations des modalités pratiques de la rentrée scolaire. Une réunion des parents serait à envisager en fin d'année de P1 pour présenter le personnel et la direction.

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

La direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les parents d'élèves de l'école 11 et 12

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

L'apprentissage et l'accès à la culture et à la lecture

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

l'apprentissage et l'accès à la culture et à la lecture

Description

L'école étant éloignée des bibliothèques communales, il est difficile de s'y rendre régulièrement avec les enfants. Depuis quelques années, l'école organise une fois par an une foire aux livres où les enfants ont la possibilité de consulter des livres et/ou de les acheter.

Différents moyens sont également utilisés pour favoriser l'apprentissage de la lecture :

- 15 minutes de lecture tous les vendredis : toutes les personnes présentes au sein de l'école lisent.

Les méthodes de lecture seront adaptées en fonction des formations vécues et d'un travail de réflexion en équipe sur l'apprentissage de la lecture. Néanmoins des groupes de lecture seront toujours d'application

Au niveau culturel, l'école participe au au programme "Plus jamais ça" organisé par la commune (devoir de mémoire sur la 1ère guerre mondiale) en 5e et 6e primaires.

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

les enseignants

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

L'apprentissage et l'accès aux sports

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

L'apprentissage et l'accès aux sports

Description

Différents dispositifs sont mis en place pour favoriser l'apprentissage et l'accès aux sports :

- des compétitions inter-écoles (cross, football, netball, natation)
- des ateliers DAS sportifs
- la marche parrainée
- des activités sportives organisées par l'AGPM durant le temps extra-scolaire
- la participation à l'Urban Games

- des cours de natation une semaine sur deux et 2 périodes d'éducation physique par semaine

L'infrastructure proposée à l'école n'est pas suffisante pour les élèves. Il y a une salle de sports pour les trois écoles implantées sur le site. Pour cette raison, les classes de la P4 à la P6 ont les cours d'éducation physique dans des salles communales. Nous espérons, dans le cadre d'un projet de réaménagement, de bénéficier d'une salle de sport supplémentaire pour que les enfants aient 2 périodes sur place.

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Les enseignants

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Les élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Les partenariats noués avec les entreprises et employeurs

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

les partenariats noués avec les entreprises et employeurs

Description

néant

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

La maintenance et l'amélioration des infrastructures scolaires

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

la maintenance et l'amélioration des infrastructures scolaires

Description

Le bâtiment appartient à la commune de Molenbeek. Certains pavillons sont vétustes et sont destinés à être remplacés. Lorsqu'il y a des problèmes techniques, nous faisons appel à différents services de la commune. Selon les problèmes auxquels nous sommes confrontés, le temps de résolution varie.

Une problématique importante est l'espace sanitaire. Il n'y pas assez de toilettes par rapport au nombre d'enfants accueillis.

Un projet de réaménagement de tout le site est au stade de la réflexion. Il s'agit d'améliorer les infrastructures pour les trois écoles implantées.

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Tout le personnel et les élèves

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

La politique de l'établissement en matière de frais scolaires

Liste des actions poursuivies pour cette thématique

Libellé

la politique de l'établissement en matière de frais scolaires

Description

La politique de l'école concernant les frais scolaires est d'être transparent. Pour cette raison, une liste de prévision des sorties et des frais est communiquée aux parents en début d'année scolaire.

Concernant, le matériel scolaire, il est fourni aux enfants dans la mesure du possible et du budget alloué. Une liste complémentaire est suggérée aux parents sans aucune obligation d'achat.

Pour effectuer différents projets en classe, chaque enseignant a un budget de 15€ par enfant. Celui-ci permet d'acheter du matériel de « bricolage », des denrées alimentaires (Les Cuisines Bruxelloises) ...

Implantations

643 Chaussée de Ninove 1001, 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Pilote et Public cible

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

la direction et les enseignants

Public cible (quantifié si donnée disponible)

les élèves

10-10-2022

Ressources spécifiques

Capital-période / NTPP

Budget

Évaluation Annuelle

Évaluation interne annuelle

Pour chacune des faiblesses mises en avant, il est prévu d'évaluer l'avancement de nos actions en se basant sur les critères SMART (Spécifique, Mesurable, Ambitieux, Réaliste, Temporellement défini).

Lorsqu'il s'agit d'une faiblesse de l'ordre d'une discipline telles que les mathématiques, le français et l'éveil, on analysera en concertation les résultats des EENC de l'année ainsi que les CEB. L'équipe prévoit également d'effectuer des évaluations diagnostiques s'inspirant des EENC d'années précédentes et d'analyser les résultats. Le but n'est pas de focaliser nos analyses uniquement sur des évaluations mais d'avoir des données objectives comme point de référence à des moments clés de l'enseignement.

En ce qui concerne la faiblesse en lien avec le climat scolaire, il s'agira d'évaluer le nombre de parents présents aux différents événements, le taux de présence des élèves mais également le nombre de déclaration d'accident complété durant l'année et le relevé des enfants blessés durant les temps de récréation.

De plus, les PV des concertations en GT et avec la direction seront également une base de données pour l'évaluation annuelle.

Deux concertations sur l'année seront consacrées uniquement à l'état des lieux. Dans un premier temps, il s'agira d'une concertation pour se rendre compte de l'état d'avancement de chacune des actions prévues (milieu d'année de la mise en oeuvre). Dans un deuxième temps (fin d'année de la mise oeuvre), il s'agira d'évaluer les actions réalisées, celles qui ne l'ont pas été et les réajuster si cela est nécessaire.

Une feuille de synthèse par action sera établi pour assurer le suivi.

Au terme de chaque année, un procès verbal sera établi et transmis au DCO.

Avis et signatures

Avis

Accord PO
Conseil de participation
Organes locaux de concertation sociale

26/09/2022

Procès verbal

conseil de participation.pdf

Signatures

Début de la mise en oeuvre

Signatures

Représentant du PO : Non

Directeur de la zone : Non

Contresignatures

Direction : Non

Délégué au contrat d'objectifs : Non

Date de contractualisation